

N° 21 - 2003

CLIO 94

LES SOINS DU CORPS
DANS LE SUD-EST PARISIEN
DES ORIGINES À NOS JOURS



BULLETIN
DU COMITÉ DE LIAISON
DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE

N°21 - 2003



**CLIO
94**

**BULLETIN DU
COMITE DE LIAISON
DES SOCIETES
D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE
DU VAL-DE-MARNE**



L. HANAUER

**Volume publié avec le concours de
la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France
et
du Conseil Général du Val-de-Marne.**

SOMMAIRE

Préface	P. 5
(Michel BALARD)	

<p style="text-align: center;">LES SOINS DU CORPS DANS LE SUD-EST PARISIEN DES ORIGINES À NOS JOURS</p>
--

(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, 5 OCTOBRE 2002)

Introduction	P. 7
(Elisabeth BELMAS)	
Créteil ; des barbiers chirurgiens aux docteurs en médecine	P. 11
(Madeleine JURGENS)	
Les soins du corps et la santé à la Queue-en-Brie	P. 29
(André GIDALI)	
Le personnel de santé et les soins du corps à Sucy-en-Brie sous l'Ancien Régime	P. 47
(Françoise BALARD)	
Chirurgiens et sages-femmes de Vincennes aux XVIIe et XVIIIe siècles	P. 57
(Jacques LESTERPS)	
Hydrothérapie scientifique au Plessis-Lalande	P. 65
(Gérard HUET et Éliane CANDA)	
Les soins du corps à Villecresnes	P. 77
(Joseph D. DUMAZEL)	
Les Vitriots et leur santé	P. 81
(André CARVILLE)	
Les soins du corps pour les Arcueilais	P. 97
(Robert TOUCHET)	

**L'évolution des services de soins médicaux
à Alfortville de 1885 à 1939 P. 103**
(Henri LESOIN)

L'hygiène publique à Maisons-Alfort : les bains-douches P. 111
(Marcelle AUBERT)

La parfumerie à Maisons Alfort P. 123
(Marcelle AUBERT)

Henri Mondor et l'hôpital de Créteil P. 131
(Jeannine HENIN)

L'hôpital Saint-Camille de Bry-sur-Marne P. 135
(Jacques ROBY et Jacqueline ARBONA)



**Les biens de Pierre Ier de Masparrault
à Sucy et à Chennevières au XVIe siècle P. 143**
(Pierre ROBLIN)

Histoires de croix P. 149
(André GIDALI)

Louis Nicolas DUBOIS, comte d'Empire P. 161
(André CARVILLE)

Bibliographie sélective val-de-marnaise P. 169
(Alain AIECH)

Liste des sociétés adhérentes P. 174

Bureau de CLIO 94 P. 177

PRÉFACE

Après l'homme et son environnement naturel, étudiés au cours de l'année 2001, CLIO 94 s'est intéressé lors de son colloque annuel d'octobre 2002 à l'homme lui-même, aux divers moyens par lesquels au cours des âges il a cherché à conserver la santé et à lutter contre la maladie et la mort inexorable.

Des études effectuées sur la documentation disponible résulte un nouvel éclairage sur les professions de santé, barbiers, chirurgiens, sages-femmes et médecins sous l'Ancien Régime et au cours du XIXe siècle. Nos chercheurs se sont intéressés aussi à l'histoire des hôpitaux de notre région : Henri Mondor et le Centre hospitalier universitaire de Créteil, l'hôpital Saint-Camille de Bry-sur-Marne font ainsi l'objet d'études précises. Mais les soins du corps c'est aussi l'hygiène publique, la création des bains-douches dans nos communes, si utiles avant la généralisation des salles de bains particulières, et l'industrie de la parfumerie qui a marqué, entre autres, l'histoire de Maisons-Alfort.

Certes, on pourrait encore approfondir l'étude. Les registres paroissiaux, les actes notariés, les papiers des grandes institutions hospitalières révéleront sans doute encore bien des aspects de l'histoire de la santé dans nos régions. Le colloque annuel de CLIO 94 ouvre des pistes de recherches que beaucoup pourront suivre.

Trois articles complètent le présent numéro de CLIO 94 : l'un sur la famille de Masparraulte qui a beaucoup compté dans l'histoire de Sucy et de Chennevières, un second sur les croix qui dans l'ancien temps caractérisaient le paysage de nos campagnes profondément christianisées, un troisième, enfin, sur un préfet de police napoléonien, qui fut maire de Vitry-sur-Seine.

On le voit, la recherche sur l'histoire du Val-de-Marne progresse chaque année. CLIO 94 s'efforce de la faire mieux connaître. Il appartient à chacun de nos lecteurs de l'approfondir. Pour ce faire, les cours de paléographie initiant à la lecture des écritures anciennes et les cours d'initiation au travail en archives, que nous organisons avec le concours des Archives départementales du Val-de-Marne, sont ouverts à tous ceux qui aiment l'Histoire et souhaitent participer à l'essor de la recherche historique.

MICHEL BALARD
PRÉSIDENT DE CLIO 94.

**LES SOINS DU CORPS DANS LE SUD-EST PARISIEN
DES ORIGINES À NOS JOURS**

(ACTES DU COLLOQUE DE CLIO 94, 5 OCTOBRE 2002)

INTRODUCTION

Le thème abordé dans le colloque annuel des sociétés savantes organisé par Clio 94, « Les soins du corps dans le sud-est parisien, des origines à nos jours » préfigure celui qu'a choisi la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Ile-de-France pour son 10^e colloque en décembre 2003 : il s'intitulera en effet « Corps-Société-Santé ». Le corps, la santé, qui constituent des préoccupations majeures de notre époque, n'ont pas laissé indifférentes les sociétés passées, même si elles exprimaient leur intérêt d'une autre manière.

Ce thème a largement été exploré depuis une trentaine d'années. Les anthropologues ont ouvert la voie avec l'exposition montée en 1978 au Musée des Arts et Traditions populaires autour de L'homme et son corps dans la société traditionnelle. A la même date paraissait l'ouvrage de F. Loux et Ph. Richard, *Sagesses du corps. La santé et la maladie dans les proverbes français* (Paris, 1978), suivi du *Corps dans la société traditionnelle* (Paris, 1979), de F. Loux. L'histoire du corps et de la santé suscite désormais beaucoup de travaux historiques, que l'on peut regrouper en trois catégories : les soins thérapeutiques, les pratiques de santé et les soins esthétiques.

LES SOINS THÉRAPEUTIQUES

L'histoire de la maladie et des soins thérapeutiques a précédé l'histoire du corps proprement dite. Les premiers à s'y intéresser dès les années 1960-1970 furent les historiens démographes, tels J.-N. Biraben, J. Dupâquier et F. Lebrun ; F. Lebrun étudiait *Les hommes et la mort en Anjou aux XVII^e et XVIII^e siècles* (Paris, 1971), tandis que, J.-N. Biraben, à la fois médecin et historien, recensait les ravages causés par la peste dans *Les hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens* (Paris-La Haye, 2 vol., 1975-1976). Quelques années plus tard, J. Dupâquier réalisait la synthèse des nombreuses études sur « l'homme devant la maladie et la mort » (dans le tome 2 de *l'Histoire de la population française*, Paris, 1988).

Par la suite, les enquêtes se sont déployées dans trois directions ; d'une part, l'histoire des institutions hospitalières menée, entre autres, par la Société d'histoire des hôpitaux sous la direction de M.-J. Imbault-Huart ; d'autre part, l'histoire des médecins, de la médecine et plus généralement des pratiques thérapeutiques, à l'initiative de J. Léonard (*Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle*, Lille, 1978), de J.-P. Goubert (*Médecins d'hier et médecins d'aujourd'hui. Le cas du docteur Lavergne (1756-1831)*, Paris, 1992), ou encore

de O. Faure et de son équipe lyonnaise (*Les Français et leur médecine au XIXe siècle*, Paris, 1993, et *Histoire sociale de la médecine (XVIIIe-XXe siècle)*, Paris, 1994). Il faut y ajouter pour l'époque moderne les ouvrages de F. Lebrun (*Se soigner autrefois. Médecins, saints et sorciers aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1995), de P. Darmon sur la variole, et pour le XIXe siècle, ceux de P. Bourdelais et J.-Y. Raulot sur le choléra. Enfin, les travaux de J. Gélis, de M. Laget et de M.-F. Morel sur la naissance, de C. Quélet et P. Morel sur la folie et son traitement ou de R. Rey sur la douleur abordent l'histoire du corps, de ses désordres et de leurs thérapies¹.

L'histoire de la médecine, telle qu'elle apparaît aujourd'hui dans le recueil collectif de O. Faure, M.-J. Imbault-Huart, J.-P. Peter, *Pour l'histoire de la médecine. Autour de l'œuvre de J. Léonard*, associe désormais médecins, sociologues, anthropologues et historiens. C'est dans ce sens qu'œuvre également le département Histoire-Ethique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

LES PRATIQUES DE SANTÉ

L'histoire de l'entretien de la santé du corps n'est pas celle des maladies, ni celle des thérapies et pas davantage celle des effets de l'environnement ou du milieu sur le corps. C'est l'histoire des attitudes de sauvegarde, des stratégies conservatoires qui visent à préserver la santé dans les alea de l'existence. L'ouvrage de G. Vigarello, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Age* (Paris, 1993, rééd. Paris, 1999), constitue la référence sur ce thème.

L'attitude préventive envers le mal comme la recherche du mieux-être ne sont pas des inventions du monde contemporain. Démarches et pratiques de santé se sont succédées du Moyen Age au XXe siècle, toujours étroitement liées aux représentations que ces différentes époques se faisaient du corps ; aux humeurs du Moyen Age et du XVIe siècle, à la mécanique corporelle du XVIIe siècle, au corps fibreux du XVIIIe siècle et à la force organique au XIXe siècle correspondent régimes, purges, saignées, confinement et goût du grand air, que venaient renforcer des pratiques de dévotion -les pèlerinages, par exemple- et/ou des pratiques magiques.

L'histoire de l'entretien de la santé du corps est à la fois l'histoire d'une conquête individuelle et celle d'un engagement collectif. Mais l'adéquation entre les exigences privées et les politiques sanitaires n'a pas manqué de soulever maintes difficultés. L'intervention des communautés pesait sur la conduite de chacun, comme en témoignent déjà les règlements des XVIIe et XVIIIe siècles destinés à éviter les pestes, que J.-P. Gutton et F. Hidelsheimer ont pu recueillir². Avec le temps, l'autorité publique s'imisce toujours davan-

tage dans les pratiques de santé, tant par les aménagements urbains que par la promotion de l'hygiène et la vaccination, ainsi que le montrent A. Corbin évoquant « *la purification de l'espace public* » ou J.-P. Peter suivant les progrès de l'inoculation variolique³. Dès la fin du XIXe siècle puis au XXe siècle, l'Etat se soucie de la santé corporelle des administrés en introduisant des activités sportives à l'école, en encourageant la création des sociétés de gymnastique⁴.

LES SOINS ESTHÉTIQUES

Les sociétés passées se préoccupaient aussi de l'apparence devenue si importante au XXIe siècle. Les temps modernes encensaient le corps bien portant, plutôt enrobé, celui du *popolo grasso*, auquel s'opposait le corps maigre du *popolo minuto*. La trop grande minceur suscitait la méfiance, car elle évoquait la pauvreté, la maladie, ou la sorcellerie. C'est à partir du XIXe siècle que l'on commence à apprécier un corps svelte, à l'instar de celui du dandy, caractérisé par une taille mince et une large poitrine. L'ère des régimes d'amaigrissement commence quand l'image des chairs grasses bascule vers des valeurs négatives, et bien que subsiste la crainte du corps cachexique, révélateur de la tuberculose. Les anatomies individuelles deviennent alors objet de vigilance.

L'histoire des soins de beauté est un domaine exploré récemment par les historiens italiens, alors que sociologues, anthropologues et historiens français se sont plutôt attachés à cerner les idéaux de beauté, à la manière de l'ouvrage collectif dirigé par G. Cahen sur *La séduction*, (Paris, 2002). Enfin, l'histoire du vêtement est abordée sous deux angles complémentaires : D. Roche en retrace l'évolution en utilisant les inventaires après décès dans *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVIIe-XVIIIe siècle* (Paris, 1989). P. Perrot et S. Steinberg en montrent le rôle dans la construction de l'identité sexuelle à l'époque moderne et au XIXe siècle, le premier dans *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin XVIIIe-XIXe siècle* (Paris, 1984), la seconde avec *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution* (Paris, 2001).

Au bout du compte, cet inventaire rapide des ouvrages réalisés depuis une trentaine d'années sur les soins du corps permet de souligner la richesse du thème et la variété des travaux auxquels il a donné naissance.

ELISABETH BELMAS

NOTES

- 1) Voir J. GELIS, M. LAGET et M.-F. MOREL, *Entrer dans la vie*, Paris, 1978 ; M. LAGET, *Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, 1982 ; C. QUETEL, P. MOREL, *Les fous et leurs médecins, de la Renaissance au XXe siècle*, Paris, 1979 ; R. REY, *Histoire de la douleur*, Paris, 1993.
- 2) J.-P. GUTTON, *La société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon (1534-1789)*, Paris, 1971 ; Id., *L'Etat et la mendicité dans la première moitié du XVIIIe siècle. Auvergne, Beaujolais, Forez, Lyonnais, Saint-Etienne*, 1973 ; F. HIDEISHEIMER, *Le Bureau de santé de Marseille sous l'Ancien Régime*, Marseille, 1980.
- 3) A. CORBIN, *Le miasme et la jonquille*, Paris, 1982 ; J.-P. PETER, "Les médecins français face au problème de l'inoculation variolique et de sa diffusion", *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1979, p. 251-264.
- 4) Voir sur ce thème les travaux de P. Arnaud.

CRETEIL ; DES BARBIERS CHIRURGIENS AUX DOCTEURS EN MÉDECINE

C'est avec un certain regret qu'il nous a fallu constater qu'aucun des documents actuellement connus, et antérieurs au XVIII^e siècle, ne faisait allusion à des remèdes susceptibles d'alléger les maux dont les Cristoliens d'autrefois pouvaient être affligés. Et cependant, d'après les constatations faites à la faveur des fouilles pratiquées à l'emplacement de la nécropole mérovingienne, ces maux étaient bien réels : rachitisme, abcès dentaires, épaissements de la paroi crânienne...¹

Peut-être, la présence à Créteil d'une ferme de l'Hôtel-Dieu, depuis 1471² offrait-elle quelque espérance au cas les plus graves ? Il était de coutume, en effet, que tout voyageur, trouvé blessé ou inconscient sur le chemin, fut porté dans la cour de la ferme. Installé, ensuite, sur un lit de paille dans la charrette du fermier, il était conduit par celui-ci jusqu'à l'hôpital parisien.

Un inventaire après décès de 1609 nous révèle un détail intéressant³. C'est celui de Geneviève Sevin, veuve du conseiller au parlement Claude Mangot et dame de Créteil. Résidant fréquemment au manoir seigneurial de la rue des Mèches, elle se déplaçait en chaise à porteur et s'enveloppait dans un « manteau de tabis gris » doublé de peaux, non pas de n'importe quelle provenance, mais de fourrures de chats qui, de tout temps, ont eu la réputation de protéger des rhumatismes⁴.

Quelques années plus tard, en 1652, l'état des dettes de Denis Gedoyn, maître des requêtes, et, à Créteil propriétaire de la maison de l'Ormoye⁵, voisine du manoir des Mangot, nous apprend que le maître de céans était soigné par M. Renaudot. Était-ce l'illustre Théophraste ou son fils, également médecin ?

LES MÉDECINS DU XVIII^e SIÈCLE

A partir de 1722, les archives de la Prévôté de Créteil sont conservées⁶ et les problèmes de la vie quotidienne des habitants s'y donnent rendez-vous. Néanmoins, ce qui concerne la santé ne se laisse aborder qu'indirectement :

- à travers les inventaires après décès où dans le chapitre des dettes passives figurent parfois les sommes dues pour soins et remèdes de la dernière maladie,

- à la faveur d'accidents, plus ou moins graves, où des rapports sont rédigés sur ordonnance du prévôt.

A Créteil, les soins du corps sont prodigués par un barbier chirurgien

diplômé ; ils ne sont que deux à couvrir le siècle, cumulant les fonctions de barbier, coiffeur, médecin, chirurgien et apothicaire. Mais ils peuvent être assistés d'un apprenti et, très souvent, d'une présence féminine lors des accouchements. Il n'est pas rare que, pour des motifs variés, il soit fait appel à des praticiens des villes environnantes.

Louis Coignard

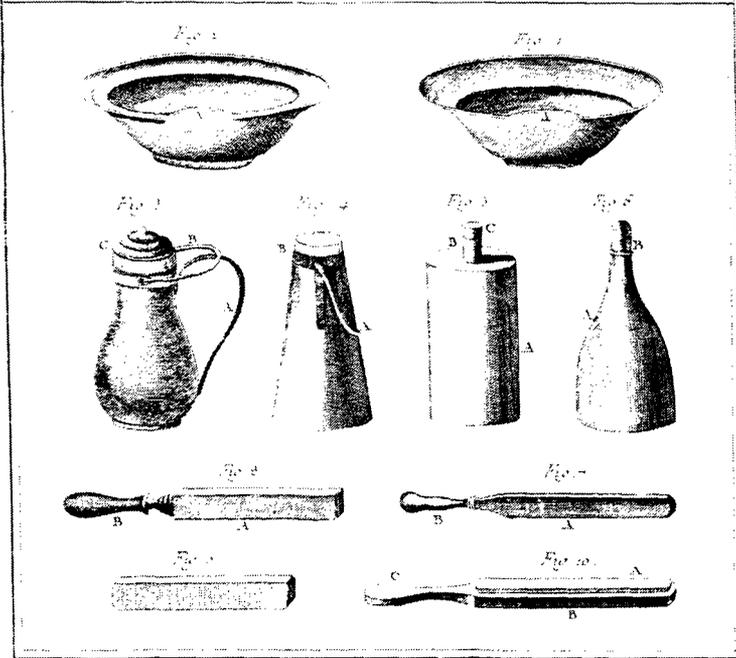
Nous rencontrons Louis Coignard pour la première fois, en 1719, lors de son contrat de mariage passé chez un notaire parisien⁷. Il demeure déjà à Créteil, et sa future épouse, Marie Catherine Onfroy, est de Villeneuve-le-Roi où son défunt père Louis Onfroy était greffier. Le futur époux se présente comme « chirurgien », fils d'un « maître chirurgien à Paris », Pierre Coignard, également défunt. C'est, en effet, en 1728 seulement, que Louis Coignard pourra présenter l'expédition en parchemin des lettres de maîtrise de chirurgien délivrées par maître Turran et Le Maistre, lieutenant du premier chirurgien du roi en la ville et prévôté de Paris⁸.

C'est ainsi qu'il peut se qualifier de « chirurgien juré reçu à Saint Côme », en 1732, lors de transactions compliquées qui le rendent propriétaire de la maison faisant, à côté de l'un des puits communaux, « à l'encoignure de la Grande rue de Paris » (= rue piétonne) et d'une rue de traverse (actuelle rue Paul François Avet)⁹.

Cette maison avait été occupée, au début du siècle, par le boulanger Jacques Talon¹⁰. Il avait obtenu en 1708, qu'un nouveau propriétaire, François Roussel, conseiller au parlement, lui accorde un bail moyennant 180 livres de rente annuelle et perpétuelle¹¹. Les sommes prévues n'ayant pas été versées, il s'en était suivi plusieurs rebondissements devant diverses juridictions en 1711, en 1725 et enfin en juin 1732. Coignard intervient alors : le 4 juillet suivant, il obtient que l'ayant droit de François Roussel lui transporte, moyennant argent comptant, les sommes encore dues, à savoir 857 livres dont 549 livres d'intérêts¹². Le 16 juillet suivant, il fait valoir ses droits auprès des enfants du défunt boulanger¹³.

Cette propriété dont l'entrée se fait sur la Grande Rue par un étroit couloir¹⁴ comporte, à gauche, au rez-de-chaussée, une très grande salle et une cuisine, avec au-dessus chambre et grenier ; à droite, du côté du puits, une sallette avec chambre et grenier au-dessus. Une très grande cour, avec écurie à grenier, foulerie, toits à porcs et descente vers la cave et le caveau, se prolonge par un vaste jardin le long de la rue de la Recette jusqu'à l'hôtel de la Prévôté.

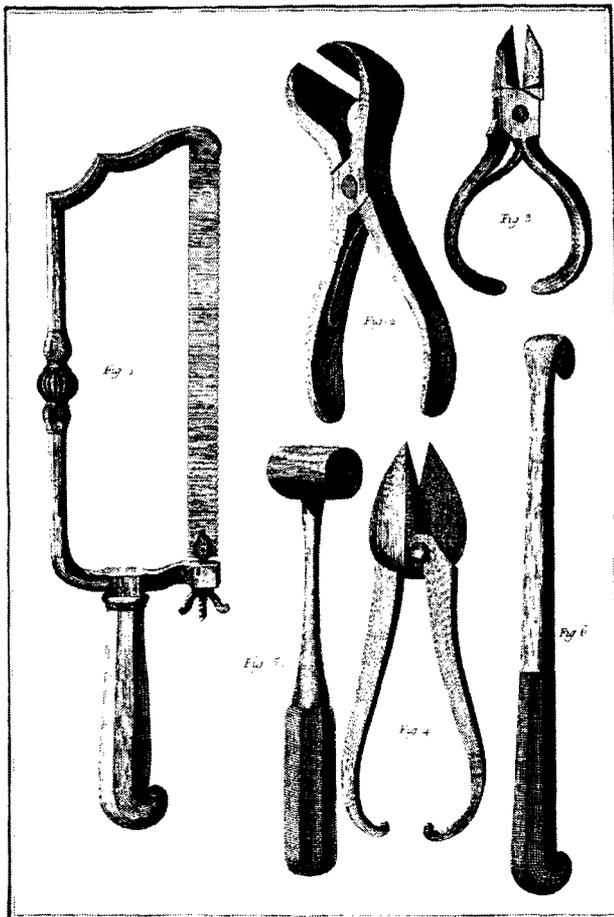
L'intérieur de cette demeure, qui sera décrit dans l'inventaire après décès du chirurgien, dénote un certain luxe : tapisseries aux murs, tableaux dans leurs cadres dorés, fauteuils, meubles en bois tournés, lits confortablement rembourrés, vaisselle abondante, linge de maison et de corps, argenterie...



C'est dans ce cadre que Louis Coignard et son épouse accueillent leurs trois enfants : Marie Louise en 1721, Antoine en 1725 et Madeleine en 1731. Aucun d'eux ne leur surviva¹⁵.

La boutique du chirurgien

Dans cette maison, la sallette, sous le nom de boutique, située du côté du puits et ouvrant comme il se devait sur la rue, est réservée aux pratiques du chirurgien. Elle portait comme enseigne un bassin d'or. Le luxe en était exclu. Les murs étaient couverts de mauvaises tapisseries (six aulnes), le mobilier était sommaire : une armoire de chêne à deux battants, une petite table sur ses quatre pieds tournés, un fauteuil, huit chaises de bois blanc, foncées de paille, quelques tablettes et une couchette à bas piliers avec une paillasse de grosse toile, deux matelas remplis de bourre, et couverts de toiles à carreaux, et une couverture de laine blanche « avec son tour de lit de toile peinte en forme de berceau ».



La panoplie du barbier perruquier comportait un miroir, deux plats à barbe, une boîte à perruques et une tête à perruque sur son pied.

Mais lorsque s'ouvrait l'armoire, apparaissaient « quarante et un volumes in 12, traitant de chirurgie ou autres sujets très anciens » et six volumes, in folio, de livres de piété. Là, se trouvaient également les instruments dont se servait le chirurgien : « un mortier et son pilon de potain, un trépan d'airain ancien, un trois quarts, un couteau double, une sansue, deux instruments en forme de crochet pour les accouchements, six vieux rasoirs, deux paires de ciseaux, deux lanceliers garnis de huit lancettes, deux petites spatules et quatre petites sondes d'argent ». A cette panoplie, s'ajoutaient une seringue d'airain égarée dans la cheminée de la cuisine (en 1760) et quelques « onguents et sirops, une livre et demi de manne¹⁶, quatre onces de quinquina, une demie once de différentes façons et quelques paquets de sel et de poudre ».

La précision de l'énumération précédente peut laisser supposer que, jusqu'à ses derniers jours, Coignard exerça ses activités. Son inventaire fait état, d'ailleurs, de quelques dettes actives correspondant à des soins, pansements ou remèdes, non payées. Il fallait qu'ils fussent récents car Coignard n'avait pas coutume d'attendre longtemps le règlement de ses prestations.

En effet, l'étude des inventaires après décès passés à la Prévôté entre 1724 et 1759 ne révèle que deux cas de soins impayés. Par contre la lecture des registres du greffe est édifiante et montre quinze affaires dans lesquelles Coignard apparaît comme demandeur. Il était un infatigable procédurier et son caractère basé sur son intérêt personnel le rendait intraitable envers ses voisins, ses fournisseurs et, ce qui est plus grave encore, envers ses patients souvent en difficulté financière¹⁷.

Un fait, qui aurait pu être grave, nous est révélé par le dépôt d'une plainte faite, en décembre 1739 par le maître et directeur de l'école de Créteil Jean Pierre Vaugeois¹⁸. Son fils aîné, âgé d'une dizaine d'années, était atteint d'une forte fièvre que les soins prodigués à la maison n'avaient pu faire tomber. Vaugeois était retenu par son office à l'église et c'était le vicaire qui avait été chargé de demander à Coignard de venir visiter l'enfant. Or Coignard avait refusé, manifestement très en colère. Dans la nuit, Vaugeois avait dû « à coust de cheval » aller au bourg de Charenton demander assistance au chirurgien du lieu. Le sieur Moreau était venu et avait constaté que l'on avait trop attendu pour soigner l'enfant qui était très mal et il ne répondait pas des suites. C'est dans le désarroi de ce diagnostique qu'est rédigée la plainte de Vaugeois. Elle sera sans suite puisque le jeune garçon a survécu¹⁹.

L'attitude du chirurgien, même si l'on s'efforce de lui trouver des motifs²⁰, ne se justifiait pas. Et pourtant, il semblait avoir une haute idée des exigences de sa profession puisqu'en 1742, il intente un procès contre un nommé Barré qui aurait affiché à sa porte « les insignes de chirurgien » et le somme de présenter ses lettres de maîtrise²¹.

Etienne Simon Plé

Et cependant Coignard ne peut protester quand, en 1758, furent enregistrées au greffe de la Prévôté, les lettres de réception de la maîtrise de chirurgien accordées par l'école de Saint Côme à Etienne Simon Plé, le 31 janvier 1758²².

Le libellé de ces lettres donne de précieuses indications sur les connaissances exigées des chirurgiens afin de recevoir l'autorisation de soigner leur prochain²³.

« Pierre Foubert, maître en chirurgie à Paris, lieutenant de Monsieur le premier chirurgien du roy en la ville, faubourg et banlieue, prévôté et vicomté de Paris, prévost perpétuel de la compagnie des maîtres en l'art et science de chirurgie de l'école de Saint Cosme de Paris, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Scavoir faisons que sur la requête à nous présentée par Etienne Simon Plé, fils d'Etienne Plé et de Marie Quénard, ses père et mère, natif de Lizy-sur-Ourch, diocèse de Meaux, âgé de trente-trois ans ou environ, faisant profession de la religion catholique, apostolique et romaine, contenant qu'il s'est appliqué à l'étude de la chirurgie, a fait son apprentissage pendant cinq ans sous Jacques Blaneau, chirurgien audit Lizy, a travaillé pendant deux ans sous le sieur Villeroux, chirurgien à Nogent-sur-Marne, à Paris sous deffunt Maître Garnier, chirurgien à Paris, pendant un an a fait les cours de chirurgie suivant les certificats joints à la ditte requeste a acquis la capacité nécessaire pour parvenir à la maîtrise, et désirant s'établir à Créteil près Paris, nous requeroit vouloir lui donner jour pour être procédé à ses examen et expérience, sur laquelle requête, vu l'extrait baptistaire du suppliant et pièces y jointes, nous aurons ordonné qu'il se représenteroit le trente du présent mois et, ce jourd'huy, en notre maison et demeure ordinaire, où étant comparu, conduit et présenté par Maître Chauvin, maître en chirurgie, nous l'aurions interrogé et examiné et fait interroger et examiner par Maître Robert François Souvré, pévost actuellement en exercice des maîtres chirurgiens de l'école Saint Cosme à Paris et Maître Ruffet deuxième maître en chirurgie de la ditte école, tant sur la théorie que sur la pratique de l'art de chirurgie, ensuite desquels examens et après que le dit Etienne Simon Plé a fait plusieurs opérations, et, iceluy retiré, pris l'avis des examinateurs qui l'ont trouvé capable, à quoi a été mandé Maître Louis Marie Pousse, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, nous avons le dit Etienne Simon Plé reçu et admis, recevons et admettons maître chirurgien pour résider à Créteil seulement et non ailleurs, y exercer le dit art, prendre enseigne, avoir toutes les marques ordinaires et accoutumées, jouir des droits et privilèges dont jouissent et doivent jouir les maîtres chirurgiens reçus par nous ou nos prédécesseurs pour le même lieu, à condition néanmoins que, dans les maladies importantes et qui demanderont des opérations décisives, il sera tenu d'appeller un maître en chirurgie de l'école de Saint

Cosme à Paris pour luy donner conseil, qu'il ne pouroit changer son domicile ny aller s'établir ailleurs sans notre permission par écrit, le tout à peine de nullité des présentes dudit Etienne Simon Plé, puis a reçu le serment au cas requis et accoutumé en témoin de ce, Maître Pierre Foubert, lieutenant en survivance de la ville, faubourg, banlieue, prévoté et vicomté de Paris, a signé ces présentes et à icelles apposé le cachet et scel de nos armes et icelles contre signer par maître Nicolas Alliz, l'aisné. »

Pierre Foubert maître la Chirurgie à Paris, Escheve de la Ville
 de Paris, Etienne Simon Plé, maître la Chirurgie à Paris, Escheve de la Ville
 de Paris, Nicolas Alliz, maître la Chirurgie à Paris, Escheve de la Ville
 de Paris, Pierre Foubert, lieutenant en survivance de la ville, faubourg,
 banlieue, prévoté et vicomté de Paris, a signé ces présentes et à icelles
 apposé le cachet et scel de nos armes et icelles contre signer par maître
 Nicolas Alliz, l'aisné.

La maison du Dauphin

Le sieur Plé était bien connu des habitants de Créteil où il demeurait depuis plusieurs années. En 1752, il avait épousé Marie Anne Mazé²⁴ et s'était sans problème intégré à la famille de son épouse installée de longue date à Créteil dans la maison du Dauphin²⁵.

Dans cette demeure qui groupait, autour d'une cour, plusieurs corps de bâtiments où logeaient les divers membres de la famille Mazé, Etienne Simon Plé occupait pour l'exercice de sa profession, et en accord avec les statuts de celle-ci, « une salle basse ayant vue et entrée sur la rue ».

Le cadre était plutôt austère : quelques chaises, deux fauteuils dont l'un couvert de tapisserie, deux têtes à perruques ; au mur quelques tablettes supportant miroir de toilette, boîtes à poudre, fer à toupet, bassins et autres ustensiles. Au premier coup d'œil, c'était plutôt l'ancre d'un barbier perruquier et le dimanche matin, ceux qui voulaient présenter visage frais et chevelure assagie à la grand'messe se succédaient sur le fauteuil.

C'était là cependant que le chirurgien recevait ses clients et qu'il donnait les premiers soins à ceux qui avaient pris quelques mauvais coups en chemin ; et, quand il était absent, une personne, compagnon ou parent, devait s'y tenir pour le joindre en cas d'urgence.

Dans un « bas attenant à cette salle » mais non accessible au public, Maître Plé avait installé sa bibliothèque composée de quelques livres de chirurgie et de dévotion, et ses précieux instruments : trépan, scie, couteau courbe, crochets, lancettes, sondes, spatules, mortiers et pilons.

C'était là qu'il conservait les médicaments ; en ce lieu tranquille, interdit à la curiosité de ses huit enfants, il concoctait poudres, onguents, sirops à base de miel que lui fabriquaient les « mouches » des onze ruches installées dans le jardin.

L'exercice de la profession.

Autant ce cadre modeste différait de la « boutique » cossue de Coignard, autant la manière d'être de Maître Plé différait de celle de son confrère.

Il n'est que de constater comme les honoraires non réglés au chirurgien se multiplient dans les inventaires après décès. Lui-même, rendant ses comptes au tabellion, lors du décès de sa femme en 1776, constate qu'il lui est dû 2343 livres²⁶.

Etienne Simon Plé a fait partager l'amour de sa profession à sa famille ; sa femme l'aidait lors des naissances ; sa fille aînée, Mariane, se présenta à l'examen de Saint Côme dès qu'elle eut atteint l'âge requis de vingt ans et fut reçue maîtresse sage-femme²⁷. C'est elle qui, pendant le dernier quart du XVIIIe siècle, mettra au monde les petits Cristoliens et ondoiera ceux qui naissaient en

péril. Charles, le fils aîné, fut reçu maître chirurgien fort jeune, en tant que fils de maître, et devait s'installer à Sucy en Brie.

Le sieur Plé, qui était substitut du procureur fiscal en la prévôté depuis 1772, fut appelé en 1779 à assumer la plénitude des fonctions de ce poste. Il s'adjoignit alors un certain Joseph Lisse, compagnon chirurgien, déjà âgé d'une quarantaine d'années²⁸.

Etienne Simon Plé devint en 1790 chirurgien major de la garde nationale de Créteil. Il devait continuer d'exercer son ministère, avec le titre d'officier de santé, au cours des premières années du XIXe siècle²⁹.



Les rapports des chirurgiens

Les deux chirurgiens de Créteil ne semblent avoir laissé aucune prescription écrite à l'intention de leurs malades. Les seuls renseignements qui nous soient conservés au XVIII^e siècle sont fournis par les rapports rédigés sur ordonnance du prévôt à la suite d'un accident ayant entraîné des dommages corporels importants.

Très souvent l'avis de deux experts est sollicité et c'est ainsi qu'il arrive que des chirurgiens d'autre paroisse soient sollicités et parfois préférés au praticien local. Un échantillonnage des rapports permet de constater la variété des maux traités mais le peu de variété des remèdes conseillés.

Quand la personne qui est intéressée par l'ordonnance du prévôt est retrouvée morte, le rapport se réduit à un simple constat agrémenté des circonstances du décès.

Ainsi, lorsqu'en 1727, le corps d'un garçon de douze ans est repêché au Moulin Vieux, Coignard se borne à constater que la mort résulte d'une noyade arrivée deux jours auparavant³⁰.

La visite que font, le 4 octobre 1729³¹, Coignard et Joseph Moreau, chirurgien à Charenton, du cadavre d'un Parisien trouvé mort en l'auberge des Quatre Fils consiste à constater que l'homme s'était pendu, que la corde s'est cassée et a provoqué une chute.

Le même Moreau, en 1739, examinant un voiturier tombé dessous les roues de sa charrette chargée de sacs de grains, peut sans difficulté expliquer la nature des contusions relevées sur le dos et les membres³².

En 1776, lorsque le petit Roslin est repêché du puits où il était tombé, Etienne Simon Plé constate une fracture du crâne³³.

En fait, les chirurgiens ne laissent des preuves de leurs connaissances que dans les cas de blessures causées dans des circonstances relevant de la justice. Il leur est alors demandé un rapport précis de l'état de la victime afin de déterminer le montant des dommages à octroyer.

Si les hommes de l'art se montrent très précis dans la description des maux du plaignant, ils conservent le secret des remèdes qu'ils prescrivent et fournissent, et leur diagnostic reste prudent. En voici deux exemples choisis à deux époques du siècle.

En 1746, Louis Coignard après avoir visité un maçon qui, victime d'une bagarre sur le grand chemin, avait été blessé à la face par un instrument « poignant et contondant » et roué de coups sur tout le corps, si bien qu'il « crache le sang » écrit : « à l'occasion de quoi, je luy ay prescrit les régimes convenables et les remèdes généraux qui conviennent à sa maladie et j'estime que le malade ne peut estre guéri que dans quinze jours sy il ne survient autre accident »³⁴.

Quarante ans plus tard, les rapports ne sont guère plus détaillés.

Le 29 mai 1782, le terrible fermier de la Recette et de l'Hôtel Dieu, Eloi Daix, rencontre sur son chemin le berger Louvet et son troupeau indiscipliné. Il le roue de coups pour s'ouvrir un passage. Le berger est soigné par le chirurgien Plé, qui est son ami, mais Eloi Daix est suffisamment sûr de son bon droit pour demander une autre expertise. Le chirurgien appelé n'est pas n'importe qui et le rapport, établi le 30 mai, est ainsi rédigé : « Je, François Fontelliau, chirurgien major du donjon de Vincennes, certifie m'estre transporté au village de Créteil, à l'effet de visiter le nommé Louvet que j'ai trouvé couché dans son lit se plaignant de plusieurs blessures qu'il avait reçues le mardy vingt_huit. Ayant fait appeler le chirurgien qui le traitoit, il me dit l'avoir saigné deux fois et qu'il avoit trois playes à la tête. Nous avons conjointement levé l'appareille et j'ay reconnu une playe d'environ un demi pouce au petit angle de l'œil gauche, une aultre sur le sourcille du même costé, et l'aultre sur les os du même costé, de plus une déchirure sur les paupières et une inflammation sur la cornée accompagnée d'un gonflement général de la face, le pouls de bonne qualité qui promet un succès avantageux pour le malade, étant convenu avec le chirurgien d'employer l'eau mariné jointe aux vulnéraires pour lotions et aux vulnéraires pris intérieurement.

Ce que je sertifie véritable... Fontelliau»³⁵.

*Le mdy vingt huit cent quatre vingt deux le tout accompagné de mes collègues de l'ordonnance de l'officier le lieutenant de sa proteste
tenu de l'ordn*
(v)
Le François Fontelliau chirurgien Major du donjon de Vincennes
sertifie m'estre transporté au village de Créteil à l'effet d'inspecter le
nommé Louvet que j'ai trouvé couché dans son lit se plaignant de plusieurs
blessures qu'il avoit reçues le mardy vingt huit ayant fait appeler le chirurgien
qui le traitoit et me dit l'avoir saigné deux fois et qu'il avoit trois playes à
la tête nous avons conjointement levé l'appareille et j'ay reconnu trois
playes d'environ un demi pouce au petit angle de l'œil gauche sur l'os
de la orbitelle du même costé et d'aultre sur les os de la orbitelle du même
costé de plus une déchirure sur les paupières et une inflammation sur
la cornée accompagnée d'un gonflement général de la face
Le pouls de bonne qualité qui promet un succès avantageux pour le
malade étant convenu avec le chirurgien d'employer l'eau mariné jointe
aux vulnéraires pour lotions et les vulnéraires pris intérieurement

(v)
Ce que je sertifie véritable pour et au quel de l'ordn
tenu et validement le présent pour l'ordn et l'ordn à l'ordn

Fontelliau



Sous l'égide de l' « Harmonie universelle ».

Tandis que nos chirurgiens instrumentaient et soignaient selon des principes traditionnels, une thérapeutique nouvelle risquait de voir le jour dans une maison de la rue des Mèches.

Il s'agissait de l'hôtel de Mathieu du Port, maître en la chambre des Comptes, qui occupait la partie noble de l'ancien manoir seigneurial³⁶.

En son hôtel parisien, que fréquentait la société parlementaire de l'époque, la famille du Port avait lié connaissance avec un médecin viennois, Frantz Anton Mesmer qui soignait ses patients selon une thérapeutique nouvelle³⁷. Ses soins s'étaient révélés bénéfiques pour l'unique héritier de la famille, Adrien du Port qui, d'une intelligence remarquable, avait une santé très fragile³⁸.

Invité à Créteil, le médecin avait été séduit par l'agrément du lieu et, manifestement avec l'approbation de ses hôtes, avait conçu le projet d'y installer un séjour de « remise en forme ».

Les soins qu'il prodiguait à ses patients, gens quelque peu perturbés, étaient basés sur l'écoute attentive et bienveillante de leurs problèmes, renforcée par l'action du magnétisme animal sur leur sensibilité. Cette thérapeutique qu'il appliquait au sein d'un salon parisien, baigné d'une musique d'ambiance, avait toute chance d'être encore plus efficace dans le calme d'un parc, à l'ombre des arbres, au chant des oiseaux.

Au printemps 1778, Mesmer sollicita donc de la Société royale de Médecine l'autorisation de s'installer à Créteil. Elle lui fut accordée sous la réserve que deux médecins de la Société assisteraient à l'une de ses expériences. Cette condition ne put être acceptée par les patients³⁹. Le « baquet magnétique » de Mesmer quitta Créteil et le médecin viennois quitta la France⁴⁰.



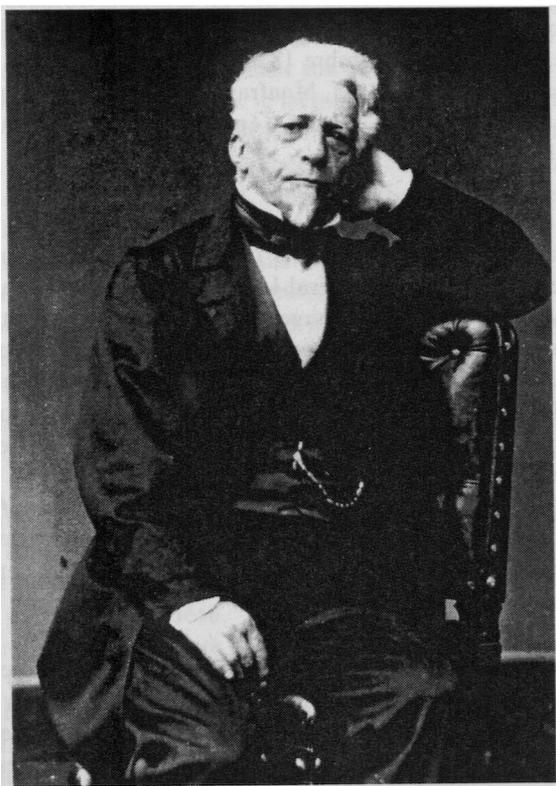
Antoine MESMER

AU XIXe SIECLE, « LES MÉDECINS DES PAUVRES »

Cette appellation ne manquait jamais d'être appliquée, au cours du XXe, aux trois médecins qui ont exercé leur art dans notre commune au XIXe siècle : le docteur Monfray qui veilla sur la santé des Cristoliens de 1820 à 1874 ; le docteur Octave du Mesnil, qui exerçait dans les hôpitaux parisiens, mais que ses fonctions de maire de la commune portait à s'intéresser à toutes les détresses et à essayer d'y remédier. Enfin le docteur Myrtil Plichon, qui exerça de 1890 jusqu'aux années 1930 et qui, chez les plus pauvres, « oubliait » toujours une pièce sur le buffet comme l'avaient fait ses prédécesseurs. La postérité reconnaissante a affecté une rue à chacun de ses médecins⁴¹.

Aucun « officier de santé » ne s'était présenté après le décès d'Etienne Simon Plé. Les malades de Créteil étaient envoyés dans les hôpitaux de Paris. Le Conseil municipal avait cependant proposé des honoraires annuels de 600 francs à celui qui viendrait soigner les Cristoliens.

Le docteur Monfray



C'est ainsi que le 16 juillet 1820, M. de Joly, maire de Créteil, recevait en sa maison du Puits Georget un jeune homme intéressé par l'offre faite par la municipalité. Le postulant s'appelait Jean Pierre Thérèse Hyacinthe Monfray ; il était fils d'un avocat à la cour d'Aix-en-Provence. Or, il se trouvait que M. de Joly appartenait, lui aussi, à une famille de robe du pays occitan. La sympathie naquit très vite entre les deux hommes. Elle ne devait jamais se démentir et aussi longtemps qu'il fut maire, M. de Joly nota toutes les initiatives de M. Monfray.

Celui-ci prit immédiatement possession de son poste avec enthousiasme. Avant même que fussent établies toutes les formalités administratives⁴², au mois de septembre, il avait proposé de remplacer la sage femme qui venait de décéder. Il est soutenu en ce sens par le maire qui écrit au sous-préfet pour l'informer qu'il considère le projet formé par une jeune femme de Charenton de s'établir à Créteil comme « une tentative nuisible » car « M. Monfray est très agréable aux habitants » (4 février 1821).

Très rapidement, le docteur a su gagner la confiance de ses concitoyens : non seulement il les visite mais encore il leur procure les remèdes, car il est le dispensateur des drogues et des médicaments qui font d'ailleurs l'objet d'un contrôle périodique de la part des commissaires de la faculté de médecine et de pharmacie (1^{er} octobre 1821).

Au cours de l'été 1822, M. Monfray échappe à ses occupations pour un court séjour dans sa province natale. Il y épouse, le 16 juillet, une jeune fille de Jonque, Marie Louise Vial.

La maison du médecin

De retour à Créteil, le ménage s'installe dans une maison de la Grande-rue (actuellement 18-20 rue du général Leclerc)⁴³. Il occupe deux pièces au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage. La première salle ayant vue sur la rue est également son cabinet. On y trouve un bureau en forme de pupitre, un fauteuil rembourré, quelques chaises, des casiers où se trouvent deux balances en cuivre, une boîte à médicaments et plusieurs bocaux ; une bibliothèque de bois peint laisse deviner les quarante et un volumes du Dictionnaires des sciences médicales et une cinquantaine de livres divers.

Dans cette maison devait naître, le 16 avril 1823, Louis Antoine, le seul enfant du ménage⁴⁴, et mourir, en 1842, Madame Monfray⁴⁵. Le docteur y habitera jusqu'aux dévastations causées par les événements militaires en 1870.

Les activités du docteur

Ce logement est proche de la nouvelle mairie, des écoles et des autres services municipaux. Ce voisinage devait entraîner M. Monfray à prendre des responsabilités qui avaient plus ou moins de rapport avec sa profession.

Il faisait activement partie du conseil municipal dont il est le secrétaire,

de la garde nationale, s'occupait du bureau de bienfaisance, avait accepté de remplir la charge de « facteur boîtier » en 1830 puisque personne ne voulait s'en charger. Il était partout où l'on avait besoin d'un homme dévoué.

Si bien apprécié que fut le docteur, il était un sujet sur lequel certains habitants de Créteil lui opposaient une sérieuse résistance : celui de la vaccine qui, officiellement, était en usage depuis 1796.

En 1821, il avait réussi à vacciner 58 enfants. Or une recrudescence de la petite vérole avait causé la mort de deux enfants au début de l'année 1822. Le 11 août 1822, il pouvait être écrit à M. Maindrant, médecin adjoint des épidémies, « qu'on a tout ce qu'il faut et qu'il peut se dispenser de venir ». En 1826, 88 enfants sont vaccinés : 41 garçons et 47 filles.

Une autre épidémie, de rougeole, détermine, en 1825, une vaccination gratuite et obligatoire ; M. Monfray se fait envoyer une réserve de vaccin, mais en juillet 1826, la mortalité infantile reprend ; à la rougeole se joignent des convulsions dues à la dentition. M. Monfray se procure alors des bouteilles contenant « un remède efficace » inventé par M. Lubarraque.

Pour éviter la propagation des épidémies, le docteur mène une lutte constante en faveur de l'hygiène ; l'enfant Paillon décédé, le 17 juillet 1826, « de mort violente », fut étouffé pendant son sommeil. Il était d'usage de faire dormir les enfants d'une famille dans le même lit et parfois avec les adultes.

Indépendamment des remèdes habituels, M. Monfray s'intéressait à tout ce qui pouvait apporter des connaissances nouvelles. En décembre 1822, sur l'avis qu'un médecin de Saint Michel, alors à Paris, faisait des cures extraordinaires contre la surdité, il y conduisit, avec l'accord de M. de Joly, le jeune Harlay et le fils Jactin qui étaient atteints de cette infirmité.

A la même époque, un événement exceptionnel allait donner sujet à réflexion au médecin de Créteil. « Le 23 décembre 1822, la femme Voirie mit au monde deux enfants présentant deux têtes, quatre bras, quatre jambes, réunis par le tronc ». Ces enfants siamois étaient vraisemblablement morts nés car « le docteur les garda et fit, au mois de janvier suivant, une communication aux autorités et donna connaissance de ce fait aux facultés et académie compétentes ».

S'il est un point où M. Monfray restait désarmé, ce fut la lutte contre la rage répandue dans la région par des chiens errants. La prudence restant encore la seule parade lorsqu'on ne pouvait, comme le souhaitait le sous-préfet, rendre inoffensifs les porteurs de ce fléau.

Pendant plus de cinquante ans, M. Monfray mit son temps, ses connaissances et son dévouement au service de ses concitoyens, participant par ses conseils aux initiatives qui se manifestaient dans la ville. La compagnie des eaux de Créteil se créa en 1858 sur l'assurance que l'eau du Bras du Chapitre qui l'alimentait « était pure »⁴⁶.

Les événements de 1870 avaient grandement endommagé les bâtiments où se trouvaient la mairie, l'école et le cabinet du docteur.

Celui-ci trouva refuge dans une modeste maison voisine⁴⁷ où Mme Becquet lui loue pour 17 francs par terme une salle basse, une cuisine et une chambre. Dans cette pièce, le docteur rassemble quelques meubles et sa bibliothèque qui comporte plus de deux cents volumes.

Jusqu'au bout, il s'occupe de ses malades, ayant recours à une charrette traînée par un cheval hongre pour visiter les plus éloignés. Cet équipage, estimé après son décès à 300 francs, représentera, avec une montre et sa chaîne (100 francs), le plus clair de son héritage. Victorine Saillenfait, qui s'occupait du ménage, avait, en présentant le registre du médecin (qui comportait 949 mentions), déclaré qu'il n'était pas « fiable »⁴⁸.

Les frais d'obsèques furent payés par la municipalité, le service religieux fut offert par l'église. Dès 1876⁴⁹, une stèle supportant son buste fut placée devant la mairie et le 21 février 1885, le conseil municipal affectait son nom à une rue.

L'appellation de cette rue et la tombe de M. et Mme Monfray, au cimetière de Créteil, maintiennent aujourd'hui le souvenir du « bon docteur ».

MADELEINE JURGENS **LES AMIS DE CRÉTEIL**

SOURCES

Abréviations :

Archives nationales : AN

Minutier central : MC

Archives départementales du Val de Marne : AD

Archives municipales de Créteil : AM

NOTES

1) Le rapport de la fouille menée par L. FLEURY, sur le parvis de l'église Saint-Christophe, Créteil, 1992-1993, peut être consulté aux AM.

2) M. JURGENS, "Le Colombier de Créteil", *Bulletin de la Société d'Histoire des Hôpitaux*, 1970, p. 28.

3) MC, LXXXVI, 125, 15 mai 1609.

4) La fourrure de chat était considérée comme la plus prisée, le vison venait ensuite (communication de M. SAOUTER).

5) MC, CXIII, 29, 13 mars 1652.

- 6) Les archives de la Prévôté de Créteil et Maisons sont conservées dans la série Z² (Z² 975 à Z² 989) des AN.
- 7) MC, Fonds XXXVIII, 4 juin 1719.
- 8) AN, Z² 989, cote 4 des papiers de l'inventaire après décès de Louis Coignard, en date du 26 juin 1760.
- 9) Cette maison présente encore actuellement la même disposition qu'au XVIII^e siècle et beaucoup d'éléments de cette époque.
- 10) MC, XXIII, 395, vente du 18 mai 1708.
- 11) *Ibid.*, XIII, 630, 10 novembre 1708.
- 12) *Ibid.*, XXXIII, 469, 4 juillet 1732.
- 13) *Ibid.*, XXXIII, 469, 16 juillet 1732.
- 14) Ce couloir existe toujours inchangé, menant à un escalier en bois du XVIII^e siècle et à la cour.
- 15) Antoine, né le 27 mars 1726, meurt le 2 novembre 1739 ; Madeleine, née le 18 octobre 1733, meurt le 22 mars 1737 ; quant à l'aînée, Marie Louise, née le 14 août 1721, elle est peut-être le « nourrisson » décédé en décembre 1721. (AM, série E/I, registres paroissiaux, aux dates indiquées).
- 16) Moelle des arbres servant de purgatif.
- 17) Une quinzaine de procès ont été relevés entre 1742 et 1758 (AN, Z² 977 et sq.).
- 18) *Ibid.*, Z² 977, 19 décembre 1739.
- 19) Il deviendra maire de Choisy-le Roi en 1790.
- 20) Il serait trop long de relever les démêlés entre Coignard et ses concitoyens.
- 21) AN, Z² 977, 19 mars 1732. Aucune autre mention ne signale la présence du sieur Barre à Créteil.
- 22) AN, Z² 979, fol. 18 V^o, 22 décembre 1758.
- 23) Plusieurs ordonnances récentes avaient accordé aux maîtres chirurgiens un statut qui les différenciat plus nettement des barbiers perruquiers et leur ouvrait les portes du « monde savant ». Il est néanmoins curieux de voir avec quelle insistance, il est spécifié que Plé est affecté à Créteil.
- 24) AM, E _, acte de mariage en date du 7 février 1752. Plé y est dit « demeurant à Créteil depuis 9 mois » et il est précisé qu'il est « maître chirurgien reçu à Saint Cosme, le 4 avril dernier ».
- 25) Cette maison, qui occupait l'emplacement des 17 à 25 de la Grande Rue (actuelle rue du général Leclerc) était propriété de la famille Mazé depuis 1728.
- 26) Les renseignements précédents ont été recueillis dans l'inventaire après décès de Marie Anne Mazé (AN, Z² 989, 15 janvier 1776).
- 27) A.M., E 1/5, *passim*.
- 28) AN, Z² 985. Il obtient ses lettres de maîtrise en juillet 1789.
- 29) Il devait mourir, âgé de 86 ans, dans une « maison de retraite », hors Créteil.

- 30) AN, Z² 986, 17 juillet 1727, noyade du fils du cordonnier de Noisy.
- 31) *Ibid.*, Z² 986, à la date indiquée.
- 32) *Ibid.*, Z² 986. Il s'agit de l'employé d'un boulanger parisien conduisant une voiture pleine de grains à moudre au Moulin Vieux.
- 33) AN, Z² 987, 25 août 1776.
- 34) *Ibid.*, Z² 986.
- 35) *Ibid.*, Z² 989.
- 36) Après le morcellement du manoir seigneurial, (1672), une belle maison de campagne, dont dépendait le parc, avait été élevée. Au début du XX^e siècle, elle portait encore le nom de Beauséjour.
- 37) Les Mesmer habitaient à Vienne une maison voisine de celle occupée par la famille de Mozart et leurs relations étaient très amicales.
- 38) M. JURGENS, "Harmonie universelle au parc de Créteil", dans *Le Petit Massieux*, n° 26, 1989, p.16.
- 39) Faut-il préciser que Mme de Lamballe était l'une des patientes de Mesmer ?
- 40) Il n'y a pas lieu de retracer ici les démarches de Mesmer puisque celles-ci ne concernaient manifestement pas la modeste société cristolienne.
- 41) Il ne sera pas parlé du docteur Plichon, encore très présent dans les mémoires ni du docteur Octave du Mesnil qui a fait l'objet d'un article dans CLIO 94, n° 18, 2000.
- 42) AM, D 3/2, 3, 4, *passim*. Les lettres de docteur en médecine délivrées le 11 octobre 1820 par la faculté de médecine de Paris furent remises au Conseil municipal le 13 octobre.
- 43) C'est dans la cour de cette maison qu'en 1838 est édifié un bâtiment abritant mairie et écoles.
- 44) AM, E 1/17. Louis Antoine embrassera la carrière de son père mais s'installera en Provence.
- 45) AD, CXXVI, 229, 19 novembre 1842.
- 46) Si étrange que cela paraisse, étant donné que la boucle de la Marne était une eau dormante, c'était peut-être exact puisque jusqu'en 1898, les Cristoliens burent cette eau sans paraître particulièrement incommodés.
- 47) Cette maison a été démolie en 1992.
- 48) AD, Fonds CXXVI, 30 juillet 1874, inventaire après décès du docteur Monfray, en présence de sa petite-fille venue de Provence.
- 49) Le buste de bronze fut enlevé par les Allemands en 1942 ; la stèle se trouve au cimetière de Créteil.

Nous remercions D. DIDEROT des planches empruntées à son *Encyclopédie* et Mme SARLABOUS (Amis de Créteil) qui nous a communiqué la photographie du Dr Monfray.

LES SOINS DU CORPS ET LA SANTÉ À LA QUEUE-EN-BRIE

LA SANTÉ DANS LE TEMPS

Depuis fort longtemps, l'homme s'est rendu compte qu'il était nécessaire de prendre soin de son corps, de le réparer : maladies, accidents, fractures, fièvres, maux divers, voire même de tenter des opérations importantes, et aléatoires, comme les trépanations, et ce, dès la Préhistoire. Il faut en effet remonter à ces temps immémoriaux pour retrouver le souci de l'homme pour lutter contre la souffrance et la maladie, répondant à une très ancienne inquiétude.

Les périodes de l'Antiquité égyptienne¹, grecque², romaine, ont vu s'élaborer des ouvrages théoriques et pratiques, qui proposaient des traités d'ophtalmologie, de gynécologie, d'anatomie, de pathologie, de pharmacologie... dont certains ont été repris et développés par les médecins médiévaux, juifs et arabes, puis occidentaux. Déjà, les médecins babyloniens avaient su différencier environ deux cent cinquante plantes aux vertus curatives pour lutter contre l'asthme, les rhumatismes, l'insomnie, la toux,... dont la belladone, le chanvre indien,... On peut observer à Edfou (sur les rives du Nil), sculptés dans la pierre, des instruments d'ophtalmologiste égyptien ; au Musée de Châtillon-sur-Seine, une trousse d'ophtalmologiste gallo-romain. Les Egyptiens savaient soigner une fracture, une luxation, une plaie, ... Ils avaient compris qu'une lésion latérale de la tête pouvait entraîner une paralysie du côté opposé. Ils savaient aussi reconnaître et soulager certaines maladies de cœur, des angines de poitrine, des tumeurs. Le médecin prenait toujours le pouls du malade, pratiquait la palpation du corps, écoutait les bruits internes. Il puisait dans le monde végétal pour traiter les pathologies connues : pavot, ciguë, aneth, ail, oignon, fenouil, genièvre, coloquinte, grenadier, graine de lin, fenouil, cumin, feuille de séné, lis, ricin, ...; et dans le monde minéral : sulfates de cuivre, de potassium, sel, alun, nitre,...; pour composer des remèdes. Cependant, cette thérapie était inséparable de la magie et de la religion³ : toutes ces affections restaient associées à des démons, des divinités,... suivant les préceptes de Thot.

Grecs et Romains perfectionnèrent ces connaissances antérieures. Aristote s'intéressa à l'histoire naturelle et à la botanique; Hippocrate colligea la somme de savoirs médicaux de son époque, dans le *Corpus Hippocraticum*; Caton l'Ancien dans son *De re rustica* mentionna les cent vingt plantes médicinales qu'il cultivait dans son jardin; Dioscoride a répertorié dans son *De materia medica*, plus de cinq cents drogues d'origines végétale, minérale, animale; mais ce furent aussi Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle*, dont les descriptions sont quelque peu fantaisiste ; et le grec Galien dont les prescriptions pharmacologiques connurent une influence durable dans ce domaine où

règnaient encore le merveilleux et la magie. Les druides celtes détenaient aussi des médications remarquables.

Au cours de la période médiévale, l'état des dents était assez lamentable⁴. La mauvaise alimentation, les disettes, les famines, ont causé des dégâts irréparables à ce niveau. Souvent, on relève une usure prononcée des dents, due à des usages intempestifs et parfois inhabituels. Des soins étaient tentés : usage des clous de girofle, bains de bouche, ... On avait également recours à l'arracheur de dents dont les méthodes feraient frémir les dentistes modernes. La prothèse dentaire existait depuis fort longtemps (les Egyptiens en fabriquaient en ivoire d'hippopotame).

La vue a été l'objet d'attentions depuis l'Antiquité. On utilisait des verres, des diamants, sortes de cabochons servant de loupe. Les premières lunettes (bésicles, lorgnons,...) sont apparues vers le XIIe siècle, grâce à Roger Bacon⁵. Des traités d'ophtalmologie existaient déjà au temps des Egyptiens. On soignait aussi les affections oculaires parfois associées à la gynécologie⁶.

L'état des os des squelettes retrouvés au cours de fouilles archéologiques à La Queue-en-Brie, sont révélateurs de nombreuses malformations dues à la famine et aux carences alimentaires, mais aussi de fractures mal réparées, de blessures de guerres, de diverses maladies (tuberculose osseuse, caries dentaires, lèpre, peut-être syphilis,...).

Les époques précédant la nôtre ont été un parangon de pratiques médicales drastiques, toujours au stade de l'empirisme, avec parfois des façons de faire épouvantables, qui horrifieraient le corps médical actuel (application d'emplâtres, réductions douteuses de fractures qui laissaient souvent des séquelles irrécupérables, absorption de potions, incantations, interventions chirurgicales contestables, recours aux sorciers locaux, ...) telles qu'on les applique encore dans certaines régions reculées du monde. Les champs de batailles ont été souvent des lieux d'expérimentations dramatiques.

Ce n'est qu'avec le XXe siècle, et les progrès des connaissances scientifiques, que l'on voit apparaître des façons de soigner plus rationnelles, plus proches des besoins des patients. Il aura fallu les guerres de 1870-1871, de 1914-1918 et de 1939-1945, pour que se développent des techniques opératoires de plus en plus précises, l'utilisation de médicaments de plus en plus performants (du liquide de Dakin aux antibiotiques,...). Mais déjà avant, "*au temps des pirates*", on n'hésitait pas à trancher dans le vif, pratiquant des amputations mutilantes. Il fallait parer au plus pressé : cautériser les plaies, maîtriser les hémorragies, empêcher le développement de la gangrène..... Eventuellement, on remplaçait le membre disparu par un crochet en métal ou un pilon en bois.

On peut également signaler des pratiques peu usitées de nos jours. En Extrême-Orient, mais aussi en France jusqu'à la Renaissance, on avait coutume de boire du lait de femme, qui doit posséder des vertus particulières. On allait

jusqu'à le transformer en beurre et en fromage. On raconte que Paul Bert n'achevait jamais son repas sans manger un bout de fromage de lait de femme ! On ne peut s'empêcher d'y voir une certaine forme de ... cannibalisme !

LA SANTE À LA QUEUE-EN-BRIE DES ORIGINES AU XIX^e SIECLE

On ne sait pas grand-chose du passé médical de La Queue-en-Brie. Une première tentative, dans la paroisse caudacienne, d'organiser des soins remonte aux alentours du XIII^e siècle, et s'articule autour de l'installation d'une :

La léproserie du Moyen Age

Au temps du roi Louis VIII, deux mille *maladryes* étaient réparties dans tout le royaume. Pierre, comte d'Alençon, fils de Philippe III le Hardi, est seigneur de La Queue-en-Brie, en 1277. Dans son testament de juillet 1282, il fait don de douze deniers pour chaque *bordiau* (maison où habitent les malades). Les léproseries sont déjà connues depuis le IX^e siècle et leur apogée se situe au XII^e siècle. Dans le diocèse de Paris, on dénombre :

1150	1175	fin XIII ^e siècle
8 léproseries	20 léproseries	53 léproseries

Cette maladrerie accueillait les malades des paroisses environnantes⁷. La situation des lépreux était particulièrement atroce à l'époque médiévale : véritables objets de répulsion, rejetés par la société, accusés de tous les maux (puits empoisonnés, par ex.) et, parfois même, massacrés, comme en 1321. En effet, l'imaginaire entretient *une culture de la peur* qui aboutit à des excès, enchaînant une véritable danse macabre, au cours de laquelle "*le mort saisit le vif*".

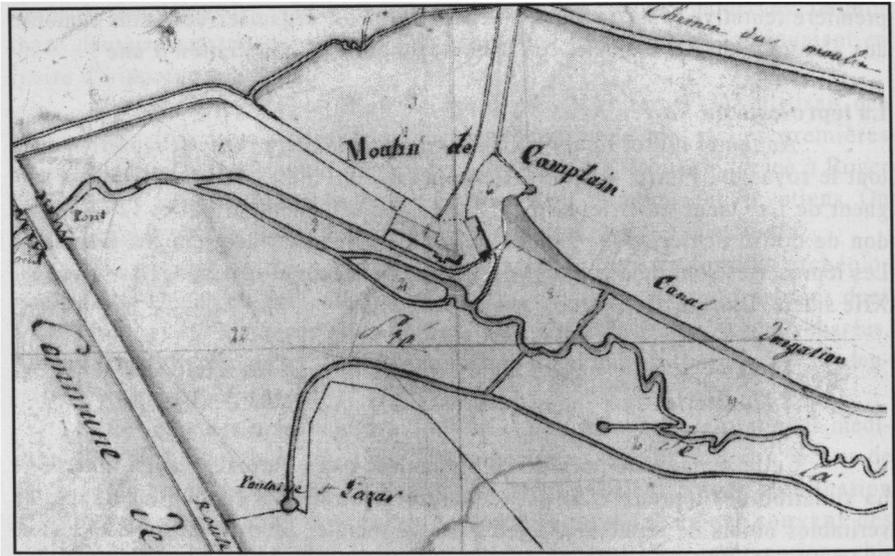
On leur refusait généralement la sépulture en terre sainte, c'est-à-dire le droit d'être enterrés avec les autres habitants de la paroisse, autour de l'église. La coutume voulait que chaque léproserie possédât sa chapelle (ici, dédiée à saint Leu) et son propre cimetière. Un auteur, Piérart, signale en 1876, la présence de squelettes, à cet endroit. Peut-être, pourtant, certains malades ont pu échapper à cette pratique.

Les lépreux cultivaient, entre autres, le lin. Lors des fouilles effectuées autour de l'église, il a été découvert un petit flacon de verre contenant des fibres de lin. Une fois tissée, cette matière donnait une toile solide pour confectionner draps et serviettes. Une léproserie devait subvenir à ses propres besoins, sur les plans alimentaire et textile.

Au XIV^e siècle, un seul lépreux, qualifié de frère, y recevait asile ; il possédait une couette, un coussin ou matelas, cinq draps, trois écuelles. De son

côté, l'établissement était doté d'un matériel de cuisine appréciable. Outre ce pensionnaire, la maison hébergeait aussi le maître, qui n'avait pas le titre de frère, ceci n'étant pas obligatoire.

Cette léproserie semble avoir cessé de fonctionner à la fin du XVI^e siècle. Selon Lebeuf, il ne reste plus, en 1738, qu'un moulin situé à La Queue-en-Brie, sur le ruisseau du Morbras ou sur une dérivation de celui-ci.⁸



Emplacement de la léproserie des Prés de la Fontaine St Lazare
Photo AD94 - 15Fi PF 12993

La santé du XVI^e au XIX^e siècle d'après les registres paroissiaux⁹

Bien entendu, le souci d'apporter un soulagement à la population caudacienne, ne s'arrête pas à ce seul type de soins.

Déjà, ces registres nous font connaître que dans les années 1660, une épidémie de peste a fait périr des dizaines de personnes (sur une population de quelques centaines d'habitants). Ces décès, accentués par les disettes, les famines, l'état sanitaire des populations, les conditions climatiques, les guerres, connurent des pics encore vers 1652, 1690, 1709, 1740, 1790, 1832,... Dans ces temps reculés, la lutte était inégale, et les hommes devaient subir ces différents fléaux, sans trop pouvoir les combattre.

Dès le XVII^e siècle, ces registres signalent l'existence de plusieurs Caudaciennes faisant office de nourrices. La Queue-en-Brie avait la réputation

d'être dotée d'une saine atmosphère, propice à la croissance des nourrissons, l'air de Paris étant déjà considéré comme pollué et néfaste aux petits enfants. On verra toutefois que cette pratique existe toujours à notre époque, mais dans des conditions différentes, compte tenu de la nécessité pour les mères actuelles de conserver leur travail. Cependant, l'hygiène n'étant pas le fort de cette époque, ainsi qu'une certaine ignorance des principes élémentaires de puériculture, on relève, dans ces mêmes registres, l'indice d'une mortalité infantile assez considérable : plusieurs nourrissons étaient nés, baptisés, enterrés le même jour.

On relate par ailleurs, la façon plutôt primitive d'appliquer certaines méthodes de soins. Par exemple, quand le maître d'école, Jean Ferrand, s'est noyé, pendant un orage, dans le Morbras en crue, le 15 mai 1774, on n'a pas hésité à l'enfouir sous du fumier, pour tenter de le ramener à la vie. On recherchait la chaleur qui aurait permis la réussite d'une telle tentative. L'idée de base n'était pas mauvaise, mais... ! Cela relevait d'une démarche encore empreinte d'un esprit alchimique, en recherchant l'implication de l'humide et du chaud, sources de vie. Parfois, on est à la limite d'une pratique qui associe le physique et le mental, que l'on pourrait faire remonter au chamanisme.

Relevons aussi les soins tentés en direction des blessés de guerre. La Queue-en-Brie, a connu plusieurs sièges de sa place forte (guerre de Cent Ans, guerres de religions, Fronde), puis de la ville, qui ont causé de nombreux décès, et provoqué une multitude de blessures, qu'il fallait soulager comme on pouvait. Les fouilles archéologiques autour de l'église saint Nicolas ont permis de retrouver des squelettes portant les traces de blessures qui, parfois, ont pu être guéries.

En revanche, les archives de la guerre de 1870 font état des centaines de blessés (français et allemands) qui mouraient dans des conditions effroyables, abandonnés dans des convois d'ambulances, par moins dix degrés.¹⁰

LA SANTÉ À LA QUEUE-EN-BRIE AU XX^e SIÈCLE

Le corps médical

Peut-être y a-t-il eu, au cours des âges, des rebouteux, des médicastres, des guérisseurs, des sages-femmes, qui intervenaient selon leurs moyens, soulageant leurs contemporains de leurs maux. Il s'agissait la plupart du temps de praticiens qui, malgré leurs connaissances des simples, et de certaines pratiques médicales, ne possédaient guère plus de savoir-faire que les étudiants débutants actuels. Au début du siècle dernier, la mère d'un Caudacien, aurait paraît-il,

joué le rôle de guérisseuse ; mais ce Caudacien, malade et très âgé, n'en a pas le moindre souvenir. Déjà, au Moyen Age et à la Renaissance, et même après, on se moquait ouvertement de ces personnages souvent prétentieux et imbus de leurs faibles connaissances; Rabelais, puis Molière, ont su les brocarder de manière significative. Quoi qu'il en soit, les critères n'étaient pas les mêmes ; les approches de la maladie, différentes ; les ressources médicales plus restreintes.

Soucieux du bien-être de ses concitoyens, Henri Rouart, maire de La Queue-en-Brie de 1891 à 1912, fonde une Société de Secours mutuel qui dispense des soins, des médicaments gratuits et les services d'un médecin. Au bout de six mois, cette Société compte soixante-dix membres, et effectue des placements destinés à constituer des retraites pour les vieillards. Il existe également un Bureau de Bienfaisance qui intervient auprès des nécessiteux par des attributions de nourriture et de charbon. Cependant, aucun médecin n'est venu s'installer à La Queue-en-Brie.

Effectivement, le corps médical a longuement tardé à s'implanter dans notre cité, malgré les efforts d'Henri Rouart. On a eu recours aux soins de médecins de Pontault-Combault, de Sucy-en-Brie, de Boissy-Saint-Léger, de Champigny, et même plus loin. Il fut un temps où l'on pouvait voir le père du docteur Xavier Emmanuelli, l'ancien ministre, venir à vélo de Champigny, faire ses visites à La Queue-en-Brie.

Nous avons rencontré des Caudaciens dont la moyenne d'âge est d'environ quatre-vingts ans et plus ! Un Caudacien de souche nous a fait part de ses souvenirs dans ce domaine. Né en 1922, sa mémoire a conservé quelques repères. La commune possédait environ cinq cents habitants. Aucun médecin sur place : le seul homme de l'art, (le docteur Autissier) en poste à Pontault, rayonnait entre Ozoir-la-Ferrière et Noiseau. Plus tard, on a pu faire appel à un praticien du Plessis. La salle d'attente était bondée; il fallait se montrer très patient ; on y passait parfois la journée, car entre temps, le médecin pouvait être réclamé pour une urgence, loin de son cabinet médical. En cas de nécessité, on faisait appel à ses services à domicile, mais il ne fallait pas être pressé : il passait parfois fort tard, alors que les gens étaient déjà couchés. On laissait la lumière allumée et la porte ouverte ; il pouvait ainsi pénétrer dans la maison et réveiller les malades pour dispenser ses soins. En cas d'urgence, il fallait se rendre à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges; celui de Limeil-Brévannes étant plutôt réservé aux personnes âgées et aux grabataires.

Souvent, on se soignait soi-même avec les rares moyens dont on disposait. On utilisait des cataplasmes de farine de moutarde, de l'ouate thermogène, des clous de girofle en cas de maux de dents. A ce propos, on peut rappeler que

le dentiste passait parfois à La Queue-en-Brie. Il s'installait dans une salle du café du village ! Encore élève, on était venu chercher notre Caudacien dans sa classe; il s'était rendu au café où on l'avait attaché sur un siège, les mains liées ! Et on opérait ! Cela lui est arrivé une seule fois, mais il gardé un souvenir cuisant de cet arrachage de dents ! Cela se passait vers 1932. D'aucuns ajoutent que l'on mettait parfois de la musique, pour étouffer les cris des patients, qui ne bénéficiaient pas d'anesthésie !

De retour chez lui, après la guerre, on s'était rendu compte qu'il était gravement malade; la tuberculose avait fait ses ravages : les poumons, puis les os. Transfert à l'Hôpital Cochin : au bout de quelque temps, les médecins l'avaient rendu à son épouse en lui disant qu'il valait mieux qu'il meure chez lui ! Il a quand même été soigné grâce au dévouement de plusieurs personnes. Il fut recommandé à un médecin de Paris qui se déplaça jusqu'à La Queue-en-Brie et dont les soins améliorèrent son état. Puis il fut suivi par le professeur Judé qui pratiqua plusieurs greffes, dont une, avec des os de porc. Notre patient resta alité pendant trois ans ; et dut réapprendre à marcher. Par la suite, il lui a fallu porter un corset en cuir à baleines d'acier. Cet objet coûtait cinquante mille francs, mais sa famille n'avait pas les moyens d'en faire l'acquisition, alors une Caudacienne organisa un gala avec les habitants, en particulier des Bordes, où séjournèrent plusieurs artistes, pour recueillir les fonds nécessaires. Pour le transporter à l'hôpital, il n'y avait aucune ambulance ; ce fut l'épicier des Bordes, le père Trespeuch, qui, dans son taxi, fit office d'ambulancier. Les cahots de la route laissèrent des souvenirs douloureux.

Quant à l'hygiène, il précise que pratiquement aucune maison du village n'était dotée d'installation sanitaire. Une cabane au fond du jardin suffisait aux besoins des habitants. Il n'existait pas non plus de service de ramassage d'ordures ménagères : jusqu'au début des années 1960, on se débarrassait de ses déchets, soit au fond du jardin, où l'on finissait par obtenir du compost, soit aux Bordes, dans le petit Bois de Sapins, (aujourd'hui disparu). Il faut signaler qu'à cette époque, les plastiques de toutes sortes n'avaient pas encore fait leur apparition, et que les boîtes de conserves et les bouteilles étaient plus rares, mais aussi que la population était beaucoup plus restreinte. L'eau courante n'existait pas. Les tuyaux furent posés vers 1935 au cours de travaux exécutés par des chômeurs ; le responsable, bien au chaud, surveillait l'avance de ces travaux, dans un miroir placé sur sa fenêtre ! Jusque là, l'eau était tirée du puits, chauffée selon sa destination : toilette, cuisine ou lessive. Les puits étaient plus nombreux qu'aujourd'hui"; le puisatier résidait dans une maison située, rue de Lagny, face au bas de la rue Sébastopol. La lessive était faite à la maison, puis rincée au lavoir. En cas de nécessité, les femmes traînaient avec elles, un petit poêle pour chauffer de l'eau. Notre Caudacien confirme qu'à l'école, des cours sur l'hygiène étaient dispensés régulièrement : du temps de monsieur Carré, on

entraîné en classe qu'après s'être lavé les mains, ce que, pour notre part, nous avons continué à pratiquer (également avant la cantine).

On se débarbouillait comme on pouvait : soit à la maison, dans un grand bac ; soit on se rendait au Morbras, sur le site de l'ancien moulin de Champlain. On se déshabillait sous le pont et on se lavait dans l'eau courante du ruisseau. Plus tard, on a pu se rendre aux bains-douches de Champigny, avant que ne soient installées des douches dans l'ancienne mairie-école du village.

Une Caudacienne nous a raconté que sa mère soignait avec les moyens du bord : le rhume était combattu avec de la tisane de bourrache, et en cas de refroidissement, on pratiquait des enveloppements à la farine de moutarde. Si un mal blanc menaçait, on trempait le doigt malade dans un mélange de mie de pain et de lait, le plus chaud possible. La famille buvait de la frenette, boisson légèrement fermentée, à base de feuilles de frêne et de pommes tapées (un peu abîmées). Sinon, on avait droit à l'infusion de tilleul, le vin étant rare sur la table.

On évitait de faire appel au médecin : trop onéreux. On pouvait quand même requérir les soins d'un praticien de Sucy, (ville qui fut dotée d'une pharmacie, dès 1925). Elle fait remarquer que celui-ci se déplaçait, sans supplément ! Sur place, madame Raymonde D. remplissait le rôle d'infirmière. Elle relate aussi que la vie était plus saine sur le plan alimentaire : légumes et fruits du jardin; volailles, œufs, lapins, provenant de l'élevage familial. La viande n'était présente sur la table qu'une fois par semaine. Elle regrette la malnutrition de notre temps, la pollution, qui entraînent une plus grande fragilité des générations actuelles. Les déchets ménagers étaient remisés au fond du jardin, où ils finissaient par constituer un bon terreau.

Cette personne nous raconte que lorsqu'il lui a fallu accoucher de l'un de ses cinq enfants, la sage-femme est venue (à pied) de Pontault-Combault, sous les bombardements : on était le 21 août 1944 !

Les installations sanitaires, là aussi, sont venues beaucoup plus tard. La toilette se faisait dans un grand baquet, une fois par semaine, car il n'y avait pas encore l'eau courante dans la maison. C'est avec un peu de nostalgie qu'elle évoque le moment où elle s'en est débarrassé, en le donnant à une amie qui voulait l'utiliser comme bac à fleurs !

C'est seulement en 1971 qu'un premier médecin est venu s'installer au village. Il fut bientôt suivi par plusieurs autres collègues. A partir de cette époque, peu à peu s'agrègent différents professionnels de la santé : dentiste, ambulancier, pharmacien, kinésithérapeute, infirmières. On compte actuellement, en 2002, huit médecins pour une population d'environ douze mille habi-

tants. Ce sont tous des généralistes. Plusieurs ont reçu une formation particulière dans différents domaines : pédiatrie, médecine du sport, cardiologie, rhumatologie, oncologie, médecine des catastrophes.... L'un d'eux pratique en outre l'acupuncture.

Vers 1978, s'est constituée une association regroupant tous les professionnels de la santé caudaciens (ACPSL) qui restent en contact étroit, organisent des rencontres, des réunions professionnelles. A ce groupe, est venu s'ajouter un psychologue. Un ou deux autres généralistes supplémentaires seraient nécessaires pour soulager les surcharges de travail. D'autre part, un service de radiographie serait le bienvenu. Une maison médicale, regroupant plusieurs praticiens, dont des spécialistes, serait souhaitable. Les nombreuses petites interventions qui se pratiquaient habituellement chez le généraliste, se font désormais en clinique ou à l'hôpital. Le secteur des gardes de nuit pose également quelques problèmes d'organisation.

Dans le domaine public, on trouve cependant, à la PMI, au Planning familial, des pédiatres et des gynécologues ; et aux Murets, des rhumatologues, des psychiatres. Pour consulter d'autres spécialistes, il se faire soigner ou opérer, dans des établissements hospitaliers voisins (Créteil, Pontault, Champigny, Saint-Maur, Bry-sur Marne, ...)

Dans les années 1970, le mouvement de nouvelles populations a entraîné de nombreuses familles à élire domicile dans notre commune. Beaucoup de femmes se sont retrouvées isolées, sans moyens de transport; elles ont alors développé une pathologie dépressive assez caractéristique. Depuis, la situation s'est améliorée.

La région qui, dans son ensemble, est humide, peut être à l'origine d'une abondance de rhumes; et se révéler assez néfaste pour les asthmatiques.

Cependant, l'air de La Queue-en-Brie n'est pas mauvais pour tout le monde ; rappelons que le doyen des Caudaciens, monsieur Pappens, est décédé à l'âge de cent six ans.

L'hygiène

L'hygiène commence, avec peine, à montrer son impérative nécessité, dès le XIXe siècle, par exemple avec les tentatives difficiles de l'obstétricien hongrois Semmelweiss¹², pour inciter ses collègues à se désinfecter les mains, avant une opération ou un accouchement, et dont l'obstination a fini par avoir raison de cette négligence, face au trop grand nombre de décès. Et que dire des moqueries subies par le grand Pasteur ?

Devenue un souci, l'hygiène astreint les populations à se plier à un certain nombre de contraintes indispensables pour éviter, entre autres, la propagation des épidémies. L'École a joué là un rôle discret mais important¹³. Tout ceci a été très long à mettre en place, l'évolution des mentalités étant très lente, parfois même opposante. On s'en rend compte lorsque l'on vit en communauté : service militaire, internat, colonie de vacances,...

Il n'était pas aisé de se laver complètement chaque jour. La douche n'était pas installée. L'eau chaude n'était pas ... courante ! Changer de vêtements quotidiennement posait également quelques problèmes : le lessive ne se faisait pas simplement comme aujourd'hui, à l'aide d'une machine. Il en ressortait que certaines personnes se présentaient, chez le médecin ou à l'école, dans un état de propreté plus que douteux. Cependant la situation a évolué rapidement et la modernisation des habitations s'est effectuée en quelques années.

1948 voit la désaffectation des anciens locaux scolaires de la Mairie-Ecole, construite en 1860, pour y installer, entre autres, les bains-douches, et la chaufferie. En 1960, un bain coûtait deux francs et une douche, un franc ; en 1963, il fallait déboursier deux francs soixante pour un bain et un franc, chez le médecin ou à l'école pour une douche.

Dans sa séance du 19 mars 1949, le Conseil municipal propose la gratuité des bains-douches pour les enfants de l'école : le premier jeudi de chaque mois. Les garçons passeront de 15h à 17h, et les filles de 17h à 19h ; et ce, à partir du 1er avril 1949.

En 1955, on supprime une cabine des bains-douches municipaux et la baignoire est vendue huit mille francs.

L'eau courante n'existant pas dans chaque foyer, il était difficile de maintenir une hygiène sérieuse, de façon suivie. On a même connu un urinoir public, installé (sacrilège !) Place de la Tour, au pied de l'ancien donjon. Dans les années 1970, au village, plusieurs maisons possédaient encore des toilettes dans une cabane, au fond du jardin. Des efforts considérables ont été réalisés dans le domaine de l'évacuation des eaux usées, grâce au développement du réseau de canalisations, en direction d'usines de traitement.

Parfois, des parents pratiquaient l'auto-médication et employaient des méthodes sévères, pour lutter par exemple contre les invasions de poux : ils rasaient purement et simplement la tête de leurs enfants. Nous en avons été témoin, un peu après 1970, à l'école du village.

La prévention réclame encore un effort constant à l'encontre de l'usage du tabac, de l'alcool, des drogues; et inversement, à l'incitation concernant la pratique du sport. L'hygiène est à développer plus que jamais. Nous sommes la proie d'agressions diverses dues à la pollution générale, qui agit sur la peau, le système respiratoire, l'appareil digestif, ... ; mais aussi particulière (voir l'état des trottoirs !-véritables milieux de culture). Le manque d'hygiène peut se constater aussi bien autour des lieux publics qu'à l'intérieur de certains immeubles, où couloirs et escaliers témoignent de la négligence et du non-respect des autres, vis-à-vis des voisins et des visiteurs (mégots, crachats, papiers, graffiti, canettes vides, emballages divers, ...). Nous nous souvenons encore du temps où il était rigoureusement interdit de cracher par-terre, par crainte de contamination par la tuberculose ; mais ce temps est révolu, et c'est à qui crachera le plus... Drôle de sport !

Quoi qu'il en soit, l'hygiène représente l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la propagation des épidémies, et reste toujours à développer.

L'hôpital des Murets¹⁴

Ce vaste ensemble, installé dans le domaine des Murets, occupe un ancien domaine réparti sur les dix-neuf hectares d'un site très arboré. On a conservé l'ancien château des Murets qui sert de centre administratif. A l'origine, cet ensemble hospitalier était destiné à recevoir uniquement des malades psychiatriques, drainant les patients de la région jusqu'en 1971, date où il sera sectorisé sur les seules communes du Val de Marne, soit 600 lits répartis en cinq secteurs. Depuis quelques années, une partie des locaux a été dévolue à un hôpital général (Les Cèdres), sans doute pour des raisons de répartition des malades et de rentabilité (séjours de moyenne et longue durée).

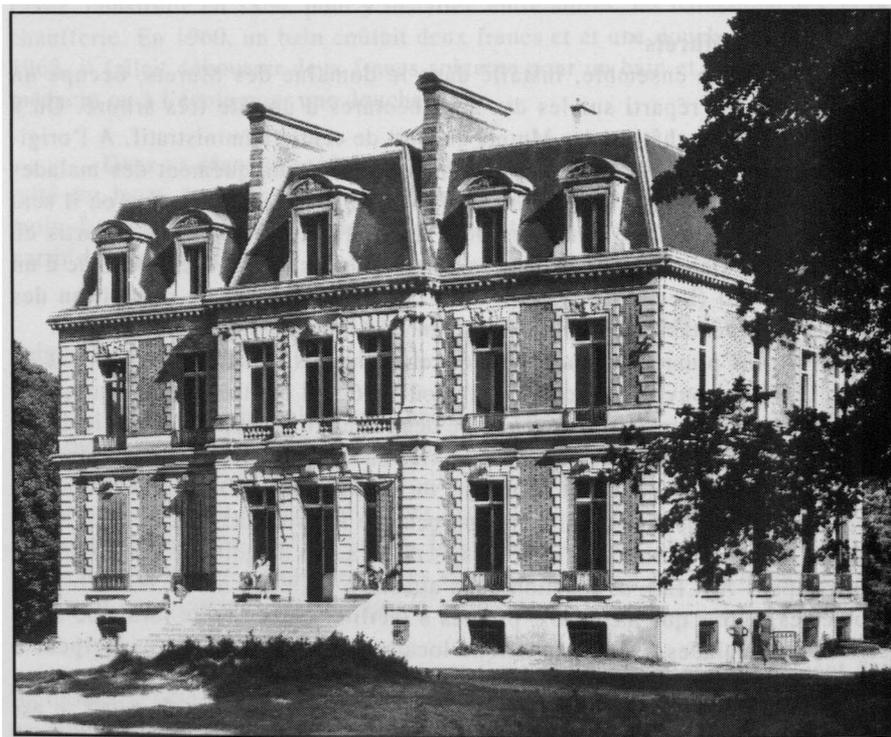
Après plusieurs années de concertation, les travaux commencent en 1958. L'hôpital ouvre ses portes le 1^{er} août 1963. Il était destiné à accueillir, dans un premier temps, trois services de deux cents lits chacun. La particularité de cet ensemble hospitalier est d'être mixte. La vocation des Murets est la psychotérapie institutionnelle et le travail de sectorisation. Des locaux annexes favorisent une nouvelle et meilleure approche de la psychiatrie : cafeteria, ergothérapie, kiosque à journaux, salle de spectacle, salon de coiffure, bibliothèque, ... gérés par l'ASCEM, association qui s'attache à régler au mieux les différents problèmes, autres que médicaux, propres à faciliter une certaine forme de réinsertion des malades. Des associations locales (l'Art en Graine) participent à l'animation en direction des malades.

1965 voit la création d'une école pour les infirmiers. En 1967, c'est l'ouverture des deuxième et troisième sections. Cette même année connaît la mise en route de visites à domicile. Dès 1970, la capacité est de trois services de deux cents lits chacun; un pavillon est transformé en hôpital de jour et un

autre en hôpital de nuit. Le 9 juin de cette même année, le centre des Murets devient un établissement public départemental du Val-de-Marne; et le 11 janvier 1971, le Conseil général donne acte au préfet du plan de sectorisation psychiatrique du département.

En 1976, se produit une reconversion avec la transformation de trente-quatre lits en médecine générale. C'est ensuite l'ouverture d'un service d'hygiène alimentaire; puis d'un hôpital de jour de douze places à Nogent-sur-Marne.

A cette date, le centre des Murets compte cinq cent quatre vingt treize places. On y a traité également, les problèmes de toxicomanie. La mutation de la pratique psychiatrique provoque une diminution du nombre de patients traités directement dans les locaux de l'hôpital : cinq cent douze, en 1985. Pour pallier ces problèmes, le centre hospitalier a ouvert un centre d'accueil à temps partiel, à Fontenay-sous-Bois, et un autre au Plessis-Trévisé. Le 15 octobre 1986, la partie médecine générale, les Cèdres, étend son service de long séjour à



Château des Murets, aujourd'hui centre administratif de l'hôpital des Murets

quarante lits. Des travaux actuels prévoient la construction de deux maisons d'accueil pour les malades, en remplacement d'anciens bâtiments vétustes, et seront opérationnels courant 2004. Ultérieurement, sera également prévu un centre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, de soixante lits.¹⁵

L'installation de cet hôpital aura marqué de façon très prégnante la vie de la cité : cet établissement ouvert laisse la plupart de ses patients aller librement. Ce qui a pour conséquence de retrouver certains d'entre eux assez loin de leur point d'attache : ayant pris un autobus le matin, ils ne se souvenaient plus de leur lieu de séjour, d'où, certains soirs, un défilé des cars de police, raccompagnant les patients à *leur domicile* !

Un après-midi, on a vu débarquer dans la cour de l'école, l'un d'eux, bien mis et digne, qui s'était fait passer, avec beaucoup d'assurance, pour le nouvel inspecteur. La directrice, nouvellement arrivée, ne le connaissait pas et le laissa entrer dans sa classe (avant notre sortie dans la cour, sinon nous l'aurions détrompée) où il entreprit une visite minutieuse des armoires. Cependant, son comportement étrange et ses propos décousus le fit repérer rapidement. De retour dans la cour où nous nous trouvions, il s'intégra à notre groupe, participant à la conversation ; puis il pointa un doigt accusateur en direction de ma bedaine et dit sévèrement : "*Attention ! Il faudra suivre un régime sérieux !*" Pas si fou !

D'autres avaient des comportements pour le moins étranges. Un homme, encore jeune, portant une chevelure abondante et une barbe assez longue, se prenait pour le Christ : il se couchait, en plein hiver, au milieu de la rue et se mettait à prier longuement.

Entreprenant de longues promenades, une jeune malade sortait souvent ; toujours en colère, elle parlait toute seule, tout en distribuant généreusement de grands coups de pied dans les lampadaires ou les poteaux¹⁶, qui avaient le tort de se trouver sur son chemin, et en les insultant abondamment; puis terminait son périple dans l'église où, généralement, elle se dévêtait entièrement !

Et que dire de ces jeunes toxicomanes qui, nous voyant rapporter du chantier de fouilles, des tessons de céramique, lavés et soigneusement rangés sur un plateau, se précipitèrent vers nous, tout excités, en criant : "*Voilà du haschisch ! servez-vous !*" Nous avons eu beaucoup de mal à les en dissuader ! Et à préserver le résultat de nos trouvailles.

À l'école, nous avons beaucoup d'enfants du personnel hospitalier : médecins, infirmiers, administratifs, ouvriers d'entretien. Leurs fonctions ne

devait pas être des plus faciles : plusieurs ont divorcé, ou ont déménagé, ou même se sont suicidés.

Ces anecdotes, innombrables, montrent à quel point de telles situations ont pu affecter les relations entre la population, le personnel et les malades. Au début de l'installation du centre hospitalier, les premiers contacts furent assez rugueux, mais ces conflits se réglaient généralement autour d'un petit verre de vin blanc, au comptoir du café du village.

Les professions paramédicales

D'une manière générale, les médecins ont besoin de personnels spécialisés pour les aider à compléter les soins dispensés à leurs patients dans des domaines bien particuliers.

Dentistes : à peu près sept, répartis en trois cabinets

Kinésithérapeutes : trois cabinets prennent en charge les douleurs des Caudaciens réclamant leurs soins.

Infirmières : il y en a eu jusqu'à quatre à cinq, puis deux; et aujourd'hui une seule infirmière exerce à La Queue-en-Brie. Une fois qu'elle aura pris sa retraite, il n'est pas certain qu'elle soit remplacée !

Podologues : deux.

Entretien : la gymnastique peut se pratiquer soit chez les kinésithérapeutes, soit dans un ensemble spécialisé dans la remise en forme, soit encore en piscine (Chennevières, Sucy-en-Brie, Saint-Maur, etc.).

Pharmacies : quatre.

Psychologue : un.

Ambulanciers : deux.

Aides ménagères à domicile pour les personnes âgées, les handicapés.

Les Caudaciens bénéficient aussi d'une PMI dont l'action s'étend à une vingtaine de nourrissons ; un planning familial ; un service de consultation conjugale ; d'une maison de retraite à Sucy-en-Brie ; un service d'aide de la CAF.

Le Bulletin municipal de juin 2002 nous informe de l'installation d'un cabinet paramédical, au pied de la mairie, regroupant : deux kinésithérapeutes, deux podologues, une orthophoniste, déjà en poste à La Queue-en-Brie.

La médecine scolaire

Dès la fin de la guerre, vers 1945, elle a été l'objet d'attentions particulières. Il fallait éradiquer des maladies tenaces qui pouvaient menacer l'enfance, et pourchasser microbes, virus, parasites, dans les moindres recoins du corps humain.

Le 20 novembre 1944, on organise le contrôle médical des enfants de l'école du village. Il est prévu deux visites annuelles : en décembre 1944 et en avril 1945. Le médecin perçoit cinq francs par enfant. Des campagnes de vaccination sont instaurées (contre la tuberculose, la variole, etc.).

Du temps où nous étions écolier, nous subissions deux ou trois contrôles annuels : un pour les vaccinations, le contrôle des vaccinations, et encore un autre au cours duquel nous étions examinés, pesés, mesurés; on s'inquiétait de notre vue, de notre dentition, de notre alimentation, de notre sommeil, de notre croissance, ...

Depuis, cette branche de la médecine a été victime d'une dévalorisation et d'un abandon progressif. Au lieu d'assurer un suivi annuel, elle n'est plus utilisée que pour effectuer des contrôles sanitaires à certaines périodes de la vie scolaire; les séances de vaccinations sont assez rares, les familles préférant les faire effectuer chez leur médecin. Il existe cependant un cabinet médical à l'école Lamartine. Il faut bien reconnaître que le champ d'intervention de la médecine scolaire s'est fortement amenuisé. Dans notre dernier poste d'enseignant, nous avons connu un seul médecin scolaire pour ... quatre à cinq mille enfants !

Les crèches

Elles font partie de l'organisation de la protection de la petite enfance, et bénéficient d'une surveillance médicale.

L'hôpital des Murets possède sa propre crèche destinée à accueillir, non seulement les enfants de son personnel, mais encore des enfants de familles extérieures à l'hôpital. Cette crèche possède une quarantaine de lits.

La crèche municipale Marie Verdure, ouverte près de la mairie, a une capacité d'une soixantaine de lits, et fonctionne très bien. Le suivi médical des enfants y est assuré.

La crèche à domicile (ou familiale) emploie des nourrices agréées qui reçoivent à leur domicile des petits enfants qu'elles gardent et nourrissent toute la journée. C'est un système qui a beaucoup fonctionné à La Queue-en-Brie, car nombreuses étaient les mères de famille qui n'avaient guère d'autre alternative pour faire garder leurs jeunes enfants, lorsqu'elles devaient partir travailler assez loin de chez elles. Ces nourrices reçoivent un à trois, ou quatre enfants maximum. Des lois et des contrôles stricts, dont la gestion et la surveillance sont dévolues à la DDASS, régissent les conditions dans lesquelles elles exercent leur profession. De toutes façons, les mères sont trop heureuses d'utiliser cette solution. Souvent, c'était une voisine que l'on connaissait et en qui l'on avait confiance. De plus, pour ces nourrices, c'était une source de revenus appréciable.

On peut cependant faire remarquer combien l'accueil en communauté des tout-petits peut apparaître comme une aberration. Les enfants, jusqu'à peu près l'âge d'un an, sont réceptifs aux maladies infantiles qui risquent de se pro-

pager comme une traînée de poudre : leurs défenses immunitaires et leurs productions d'anticorps n'étant pas encore en place.

Enfin, la cantine scolaire qui relève de l'hygiène alimentaire, reste un souci qui trouve des répercussions au niveau du mode d'alimentation, de l'apprentissage du boire et du manger, ... On l'a bien vu avec les problèmes posés récemment par la viande de vache folle, quand ce n'était pas par la viande de porc, ou la tremblante du mouton. Une commission scolaire municipale est chargée de mener à bien cette entreprise, de veiller à un régime équilibré, et d'éviter l'emploi de certaines substances d'origine animale suspecte.

AUJOURD'HUI...

La situation actuelle, même si elle n'est pas idéale, donne satisfaction dans l'ensemble. On ne peut s'empêcher de la comparer à celle des pays du tiers monde ! Bien entendu, on peut toujours espérer des progrès, des améliorations, une meilleure participation et une meilleure compréhension des pouvoirs publics. Cette évolution peut par exemple passer par une organisation mieux comprise, un regroupement des structures de soins, une meilleure prise en compte des revendications du corps médical (et des patients !), une restructuration de certains services, un développement des centres d'examen...

Il faut bien reconnaître, avec soulagement, que depuis les origines, des progrès considérables ont été réalisés. On est bien loin des excès qui ont vu condamner deux malheureux médecins, ayant échoué dans leur tentative de guérir le roi en 1397 : ils ont péri sur le bûcher en place de Grève...

Les services hospitaliers se sont humanisés et perfectionnés¹⁷. Les médecins ont accompli des progrès importants. Généralement, ils sont plus attentifs et plus proches de leurs malades. Il en est de même pour le personnel hospitalier.

Je ne dirais pas que je suis content de me retrouver dans un lit d'hôpital, mais j'y vais un peu plus rassuré.

ANDRÉ GIDALI

NOTES

- 1) La médecine égyptienne était dominée par l'immense figure d'Imhotep.
- 2) Le père d'Aristote était médecin.

- 3) L'implication de Dieu est encore présente dans la pharmacopée contemporaine : un chapitre de présentation d'un ouvrage sur *La Santé par les Plantes* (1934), est intitulé "La bonté de Dieu dans les plantes curatives".
- 4) Une thèse de doctorat dentaire a été réalisée à partir des dents recueillies sur le site des fouilles médiévales de La Queue-en-Brie.
- 5) Eminent philosophe et savant anglais du XIII^e siècle, à l'origine de la science expérimentale, qui signala les points faibles du système de Ptolémée et les erreurs du calendrier julien.
- 6) Voici l'une de ces recettes destinée à guérir une maladie oculaire, provoquée par des "sécrétions de l'utérus dans les yeux". Pour cela, *fais une fumigation avec de la résine de térébinthe et de l'huile de qualité supérieure, et fumige-lui le vagin avec cela. Fumige en outre ses yeux avec des "pattes-de-loriot". Puis, tu lui feras manger le foie cru d'un âne.*

Analysée par des médecins actuels, cette ordonnance s'est révélée correcte !

On utilise par ailleurs, de façon empirique, la théorie des hormones.

- 7) Pontault, Combault, Berchères, Noiseau, Amboile (Ormesson), Sucy-en-Brie, Roissy-en-Brie, Chennevières, Bonneuil, Noisy-le-Grand, Champigny, La Queue-en-Brie.
- 8) André Gidali, *Essai historique sur La Queue-en-Brie : la Léproserie de la Fontaine des Prés St Lazare.*
- 9) De nombreux documents ont été transférés aux Archives Départementales du Val de Marne, dès 1978 : dépôt E - La Queue-en-Brie. Registres paroissiaux ; Registres des délibérations du Conseil municipal; archives notariales Véron; ...)
- 10) André Gidali, "La Queue-en-Brie dans la tourmente", dans *Clio 94*, 1999
- 11) Au début des années 1970, on en a quand même recensé encore une quarantaine (et la liste était loin d'être complète). Depuis, plusieurs ont disparu, ayant servi de dépotoirs.
- 12) Médecin hongrois, assistant à la clinique obstétricale de Vienne, en 1850. Il a démontré l'importance fondamentale du lavage des mains, avant d'effectuer un accouchement, par exemple. Cette simple précaution a permis de réduire le taux de mortalité de 27% à 0,2%! Il faut préciser que les médecins austro-hongrois, trop prétentieux pour prendre la peine de se laver les mains avant un accouchement ou une intervention, accouraient au chevet des parturientes, les mains sales, après avoir parcouru de longues distances, parfois, à dos de cheval. Ultérieurement ce sont les travaux de Pasteur qui ont confirmé la justification de cette pratique. Un véritable protocole du lavage des mains est une étape indispensable dans la prévention, et pourrait, en partie, éviter la transmission de certaines infections.
- 13) L'enseignement de l'hygiène faisait partie des programmes d'enseignement (Ecole normale d'Auteuil). Les problèmes d'hygiène ont été durs à résoudre : combien de baignoires ont servi à entreposer le charbon, ou toute autre denrée ; combien de moutons ont été sacrifiés en dehors de précautions sanitaires élémentaires ; combien de salles de bains réservées à tout autre chose ;...

- 14) De nombreux renseignements sur l'hôpital des Murets sont tirés d'une documentation produite par le centre administratif des Murets.
- 15) "Vivre ensemble", dans *Bulletin municipal*, n° 2, avril 2002.
- 16) Nous avons appris plus tard, que ces lampadaires représentaient sa mère, avec laquelle elle était en conflit : elle réglait ses comptes à sa manière !
- 17) Nous avons eu l'occasion, il y a près de soixante ans, d'avoir été opéré, après une anesthésie à l'éther.

SOURCES

- ARIES Ph., *Histoire des populations françaises*, Le Seuil, 1971
- BLOCH M., *La société féodale*, A. Michel, 1970
- COCHET-COCHET, *Notices historiques sur la Brie ancienne, 1929-1933* (rééd.1982)
- DELORT R., *La vie au Moyen Age*, Le Seuil, 1982
- DELUMEAU J. et LEQUIN Y., *Les malheurs des temps : Histoire des fléaux et des calamités en France*, Larousse, 1987
- DUBY G. et WALLON A., *Histoire de la France rurale*, Le Seuil, 1975
- GIDALI A., *La Queue-en-Brie. Essai historique*, 1997
- GOGLIN J.-L., *Les misérables dans l'occident médiéval*, Le Seuil, 1976
- LEBEAU E., *Trois paroisses de la Brie française : Pontault-Berchères-Combault, Raimbault*, 1974
- coll., *Secrets et vertus des plantes médicinales*, Sélection de Reader's Digest, 1985
- ROBLIN J., *Chronique caudacienne*, 1969
- abbé VARAIGNE Ph., *Amboile Ormesson*, 1972
- Registres paroissiaux et comptes de fabrique - Série 9 J

REMERCIEMENTS

Nous remercions particulièrement monsieur le Dr Jean-Pierre Bibas, médecin généraliste, qui a bien voulu nous aider à dresser un panorama de la santé à La Queue-en-Brie.

Remerciements à M. Robert Canu, à Mme Odette Germain, qui ont su nous faire partager leurs souvenirs de jeunesse.

LE PERSONNEL DE SANTÉ ET LES SOINS DU CORPS À SUCY-EN-BRIE SOUS L'ANCIEN RÉGIME

En ces siècles si fortement marqués par le christianisme, les maux du corps, comme ceux de l'âme sont considérés comme des châtements divins. La maladie est une épreuve ou une punition. En 1707, lors d'une effroyable épidémie de dysenterie, l'évêque d'Angers affirme que Dieu "ne nous livre à la corruption de notre corps que pour nous punir de celle de notre âme. Ce sont, pour ainsi dire, les vapeurs de nos crimes qui ont répandu dans l'air la malignité dont nous nous plaignons". C'est vers Dieu qu'il convient de se tourner. Pour cette raison, l'Eglise va servir de médiatrice et l'une de ses charges consistera à soulager les corps tout en dirigeant les âmes. Les prières, la participation aux offices font en quelque sorte partie des soins.

Au village de Sucey-en-Brie, où les misères physiques ne manquent pas, l'organisation des soins semble avoir été plutôt bien organisée.

LES MALADIES

Les documents d'archives ne mentionnent que rarement les maladies dont étaient affectés les paysans qui n'avaient pas les moyens d'écouter leur douleur, car l'identification et la classification des maladies n'en étaient alors qu'à leurs balbutiements. On savait reconnaître la peste, la dysenterie, la rage et la variole, et constater les maux divers, de reins, de poitrine, des tumeurs, des fluxions, des fièvres... Les accidents aussi frappaient souvent. Ce qui apparaît ce sont les cas extrêmes, ceux qui ont marqué les esprits : les épidémies, les accidents.

En 1631, une peste frappa Sucey et tout le canton. Encore faut-il préciser que le terme de "peste" pouvait s'appliquer alors à toute maladie contagieuse dont les manifestations et les symptômes évoquaient ce terrible fléau. Transmise par le rat, ou plus exactement par les puces du rat, la peste frappait assez régulièrement le monde rural qui cohabitait forcément avec les funestes rongeurs. En 1631, les cas ne semblent pas avoir été nombreux, mais le village fut assez traumatisé pour créer une milice chargée d'interdire l'entrée de la ville à tout étranger et à toute personne suspecte. La famille d'Etienne Baucheron fut affligée de cette maladie. Tous furent obligés de rester enfermés l'espace de quatre mois sans que personne ne puisse venir chez eux. Au début, Baucheron sortait pour aller chercher des aliments, des pansements pour sa femme et son enfant. Puis il fut lui aussi contaminé, sa femme fut alors obligée de confier un peu d'argent à un voisin pour obtenir des secours. Afin d'éviter toute contamination,

elle lui tendait l'argent dans une poêle dans laquelle elle avait fait frire les pièces dans du vinaigre¹.

D'autres maladies contagieuses, inconnues et effrayantes, surgirent à plusieurs reprises. En 1633, le Chapitre émet une ordonnance concernant les secours à donner aux malades en cas de maladie contagieuse et défend d'administrer des remèdes sans ordonnance de médecin ou de chirurgien². En 1739 une "maladie pestilentielle" ravagea de nouveau la ville et provoqua une hécatombe : 66 décès en 1739, 84 en 1740 : des sommets qui n'avaient pas été atteints depuis la Fronde.

C'est peu après la Fronde, en 1666, qu'une épidémie de rage sévit au village. Madame de la Guette, qui pensa mourir de ce fléau, a décrit comment la rage passait des animaux aux hommes, et la crainte qu'inspirait à tous cette maladie dont l'issue était toujours fatale.

La variole, appelée petite vérole, fit d'effroyables ravages. Les descriptions physiques portées sur les passeports sous la Révolution mentionnent très souvent des cicatrices de petite vérole. Jusqu'à ce que le vaccin mis au point par Jenner soit largement pratiqué, les malades n'avaient guère de chances de survivre.

Plus fréquents sans doute que les épidémies, les accidents étaient nombreux : enfants blessés par des animaux, lésions ou fractures consécutives à des bagarres ou à de graves accidents, comme celui de cette femme renversée par la voiture du meunier d'Ormesson et qui eut les reins cassés par le limon et une jambe broyée³.

Curieusement, les affections sur lesquelles nous avons le plus de précisions sont des cas de folie, sans doute parce qu'ils frappaient davantage les esprits. Le cas de Marie Tissier, en 1668, "troublée et aliénée d'esprit", est exemplaire dans la mesure où il nous renseigne sur les comportements face à la démence⁴. On peut dire que sa famille a tout essayé. Avant toute chose elle s'adresse à un charlatan, recours ordinaire avant d'appeler le médecin. On mène la jeune fille "dans une charrette conduite par deux chevaux pour la faire voir et panser (c'est à dire soigner), par le commandeur de la Rinière où il y alloit quantité de malades". Sans succès. Alors il faut accepter de dépenser : la note du chirurgien s'élève à 99 livres 5 sous, pour "l'avoir nourrie, alimentée, hébergée, gardée et liée dans un lit près de trois mois, jour et nuit". Toujours sans succès. Du coup on l'emmène à l'Hôpital général de la Salpêtrière. Elle en revient pour se faire de nouveau soigner par le chirurgien, Simon Jallery, qui présentera cette fois, un mémoire de 15 livres pour l'avoir saignée plusieurs fois, à la tête et au bras, pour l'avoir rasée et lui avoir fourni médecines et onguents. Mais les trous dans le plancher, les couvertures déchirées, les portes et vitres cassées contraignent son entourage à l'envoyer de nouveau à l'Hôpital général. Elle y fera plusieurs séjours, et à chaque fois il faut payer deux personnes deux jours entiers pour l'accompagner et "bailler un quarteron d'oeufs à

la supérieure du dit hôpital". A chaque fois aussi il faut un certificat du curé pour qu'elle soit admise... 20 sous.... Le renfermement des malades mentaux, à l'Hôpital général de Paris, créé dix ans plus tôt, apparaît comme le seul remède quand on a épuisé tous les autres. Les malades mentaux y étaient enfermés avec les mendiants valides et invalides, les indigents, les enfants abandonnés, les vénériens, alors que les autres malades étaient accueillis à l'Hôtel-Dieu.

Un siècle plus tard, Jean-Baptiste Bruneau effraye son voisinage par ses "emportements violents causés par un dérèglement d'esprit et de raison"⁵. Il s'est déjà adressé au curé afin qu'il chasse les démons de son corps, mais sans succès. Lui aussi sera enfermé. Les calmants comme l'opium, les saignées et les purgations, les préparations savantes ne le guériront pas plus que les douches et les bains prolongés.

Sous une forme ou sous une autre, la maladie est toujours présente au village. Si les plus aisés peuvent s'offrir les soins d'une garde-malade, comme la veuve de Jean-Baptiste Maurice qui assiste 13 mois la demoiselle Haché⁶, la plupart doit recourir à l'aide de la Charité, et finalement, dans les cas graves, au chirurgien.

En 1634, Vincent de Paul envoie ses Filles de la Charité dans les villes et villages du royaume, afin qu'elles assistent les pauvres malades. Dès 1659, on trouve mention d'une Charité à Sucy et le bâtiment apparaît sur le plan du village dressé en 1691. Financée par des dons et des rentes gérés par les marguilliers, la Charité est administrée par un bureau composé du curé, des dames trésorières et de la supérieure des soeurs de charité. A Sucy, les soeurs ne devaient pas être plus de deux ou trois, et leur mission consistait à assister à domicile les pauvres et les malades. Elles leur procuraient du bois de chauffage si cela s'avérait nécessaire, "des draps laineux, des vêtements", offerts par des paroissiens sensibles à la misère.

LES CHIRURGIENS

L'équipement médical du village ne se limitait pas à la maison de Charité. Il semble qu'aucun médecin ne se soit installé à Sucy durant tout l'Ancien Régime. Ce qui n'est pas étonnant, car les médecins, qui avaient payé fort cher leurs études et leurs grades, n'exerçaient que dans les villes où une clientèle bourgeoise leur permettait de rentabiliser leurs diplômes. Une enquête réalisée en 1786 par le pouvoir royal indique que la moitié des médecins et chirurgiens soignaient 15% de la population.. L'autre moitié (environ 1 250 médecins et 12 500 chirurgiens) soignaient les 85% restants, autant dire toute la population des campagnes.

Il apparaît que Sucy n'a pas été défavorisé dans la mesure où le Chapitre a maintenu en permanence deux maîtres-chirurgiens à Sucy. Ces maîtres-chirurgiens ne sont plus des barbiers. S'ils continuent à ne traiter que les maladies externes "clous, anthrax, bosses et charbons", ils ont reçu une formation qui, pour l'époque, n'est pas insignifiante. Mais curieusement, ce qui détermine le titre du chirurgien ce n'est pas le niveau de ses connaissances, mais l'importance de la ville où il va exercer. Sucy est une petite ville, un bourg, dans lequel il n'y a pas de communauté de métier pour les chirurgiens. Il ne peut donc accueillir que des chirurgiens dits "externes". Leur savoir n'est pas négligeable pour l'époque. Au mieux, leur cursus comprend deux ans d'apprentissage et trois de compagnonnage pendant lesquels le futur chirurgien a suivi les cours du collège de chirurgie de Paris. L'enseignement y est gratuit, sans contrôle d'aucune sorte, mais sanctionné par un examen qui permettra au futur chirurgien d'acquiescer ses "lettres de maîtrise" après un examen de trois épreuves de trois heures chacune, portant sur les principes, l'anatomie, les opérations, la saignée, les plaies et les médicaments. Il lui en coûtera environ 100 livres (La formation d'un médecin dans la capitale revenait environ à 6 000 livres). Certains chirurgiens dits "de petite expérience" étaient moins qualifiés, et n'étaient pas autorisés à prendre des apprentis. Plusieurs chirurgiens de Sucy ayant eu des apprentis et des "garçons-chirurgiens", avaient donc une meilleure qualification.

Il est vrai que le Chapitre ne plaisantait pas sur ce sujet. Les chirurgiens désireux de s'installer au village devaient justifier de leurs titres au cours d'une "réception" dûment enregistrée. En 1756, Gratien Lande arrive à Sucy, sans doute pour remplacer le sieur Corbin décédé après plus de quarante ans de loyaux services. Il ouvre boutique, prétend avoir le titre de Maître-chirurgien, mais "n'a pas jugé à propos de justifier de ses Lettres de maîtrise, et cependant, il continue toujours les fonctions de chirurgien en cette justice". Le procureur fiscal, Jean-Claude Maupin n'y va pas par quatre chemins. Il fait murer la boutique de Gratien Lande, et décrocher les bassins et plats de barbier qui étaient accrochés à la porte en guise d'enseigne. La présence de ces plats de barbier atteste que Lande pratiquait encore la barberie alors qu'à cette époque les chirurgiens ne rêvaient qu'à se dégager de cette corporation. Lande, bien sûr, devient furieux. Il s'en prend à son concurrent, bardé de diplômes et installé à Sucy depuis peu, comme lui : Charles Coqueval. Coqueval est Maître chirurgien et accoucheur. Ses deux beaux-pères étaient chirurgiens, comme l'un de ses beaux-frères. Cela n'empêche pas Lande de proclamer devant témoins que la maison des Coqueval "était un lieu public et un bordel, et que les personnes qui y étaient étaient des malvivantes, et plusieurs autres injures et calomnies". Procès, jugement : Gratien Lande est condamné aux dépens : 56 livres, 4 sous, 6 deniers⁷. Le coût du procès dut faire réfléchir notre homme, qui mit à profit son

temps libre pour aller compléter (où commencer?) une formation sérieuse, car le 5 octobre 1772, seize ans plus tard, il peut enfin présenter ses "Lettres de Maîtrise de l'art de la chirurgie, obtenues du Collège de Chirurgie de Paris"⁸.

Nous sommes donc loin du barbier inculte, mais il serait imprudent d'oublier que les connaissances de l'époque étaient plus que limitées. La circulation du sang n'a été découverte par Harvey qu'en 1628, celle de la fonction respiratoire par Lavoisier en 1777, favorisées par la mise au point du microscope. Loin d'être accueillies dans l'enthousiasme, ces découvertes, comme tout ce qui procédait de l'expérience et d'un esprit de recherche et d'ouverture, se heurtèrent à la tradition et à l'esprit de système. Les chirurgiens opéraient peu, mais en revanche ils disséquaient beaucoup.

À Sucy, plusieurs chirurgiens ont exercé dans la longue durée : Jean Coquin est autorisé à accrocher son enseigne en 1653. À sa mort, quarante ans plus tard, son fils, Jean Coquin junior lui succède pour un exercice tout aussi long ! Charles Coqueval exerce plus de trente ans.

Les soins, leur coût

Les chirurgiens de Sucy n'ont laissé aucun "mémoire" susceptible de nous éclairer sur ce point. Seules quelques reconnaissances de dettes passées chez le notaire ou mentionnées dans un inventaire après décès attestent que les soins dispensés par le chirurgien n'étaient pas gratuits, loin de là. Du coup, seuls les plus favorisés pouvaient en bénéficier.

Nous avons déjà pu apprécier le montant de la note acquittée par la famille de Marie Tissie : 114 livres payées à Simon Jallery. Marie était fille de vigneron. Au même Simon Jallery, le charpentier Gourdeau reconnaît devoir 27 livres pour les médicaments destinés à soulager sa femme de ses maux de tête. Toujours à Simon Jallery (le seul sans doute à tenir un semblant de compatibilité), 24 livres pour pansements et médicaments. Jean Coquin, quant à lui, recevra 11 livres 1 sou pour frais médicaux, et 15 livres pour soins apportés à une enfant⁹.

Le coût des remèdes paraît toujours élevé si l'on songe qu'une livre payait une journée de travail. Dans ce cas, rien d'étonnant à ce que la plupart des paysans aient eu recours aux dames de la Charité. On comprend pourquoi, dans le cahier des doléances de Sucy, ils ont réclamé "qu'il y ait, dans chaque paroisse, un chirurgien appointé, pour donner gratuitement aux pauvres, les secours dont ils auront besoin".

En revanche, un chirurgien, à Sucy, gagnait bien sa vie. Il pouvait accorder du crédit et même, le cas échéant, prêter de l'argent, comme le fit Jean Coquin à la veuve Tissier, "en son besoin et nécessité, et ce pour subvenir à ses affaires". Le même Jean Coquin était propriétaire de terres; sa veuve en tira un revenu en les louant à Charles Garnier, un vigneron¹⁰.

Sauf dans le cas de Marie Tissier, nous ne savons pas exactement en quoi consistaient les soins pratiqués par les chirurgiens de Sucy ni l'importance de leur pharmacopée. Un exemple précis, qui nous est connu grâce à l'affaire de Pierre le Loup¹¹, montre que les chirurgiens n'étaient pas dépourvus d'une certaine éthique. Jean Coquin n'est pas dupe lorsque Pierre le Loup lui réclame "des médecines comme pour faire crever des chevaux", il comprend que le jardinier recherche des médecines abortives et les lui refusera. Après ce refus, le Loup va jusqu'à Valenton solliciter le chirurgien de ce village. Cette fois-ci il apporte lui-même les ingrédients nécessaires parce qu'il ne sait pas les doser, "sçavoir : trois pommes de coloquinte et une boîte de grés tenant quatre onces de confection à mettre". Plus malin que son confrère de Sucy, le chirurgien de Valenton, Léonor Sieulle, prépare "une potion cordiale composée avec de l'eau de reine des près et confection de hiacynte."

Si le chirurgien n'avait pas sous la main de remèdes abortifs, les remontants au contraire constituaient une panacée. Plus tard, rencontrant le Léonor Sieulle, le Loup lui reprochera de l'avoir trompé. Le chirurgien lui répond "qu'il n'était pas capable de telle friponnerie" et qu'il pouvait venir reprendre les substances qu'il avait apportées.

Saints guérisseurs et pèlerinages thérapeutiques

Puisque la démarche religieuse, sous l'Ancien Régime, était importante dans la thérapie, chaque année, le 23 juin, un important pèlerinage faisait converger vers la ville voisine de Saint-Maur-des-Fossés, les malades épileptiques, estropiés et autres goutteux.

Leur enthousiasme et leur participation se manifestaient beaucoup plus que leur respect pour les reliques du saint. L'abbé Lebeuf a décrit ce pèlerinage au XVIIe siècle.

LES SAGES-FEMMES

De tous temps, la femme a eu besoin d'assistance pour mettre ses enfants au monde : une voisine, une amie, une parente. Plus habiles, plus expertes que d'autres, ayant eu elles-même plusieurs enfants (madame Corbin en avait eu neuf), certaines femmes étaient plus recherchées que d'autres et sont devenues des "matrones". Soucieuse d'éviter les infanticides et les pratiques de

sorcellerie, de permettre aussi l'ondoisement lors des accouchements difficiles, l'Eglise a pris le contrôle des matrones puisqu'elles s'occupent, elles aussi, des problèmes de santé. L'évêque fait obligation à chaque paroisse de nommer une sage-femme directement placée sous la surveillance du curé. Surveillance spirituelle, bien sûr, mais qui oblige l'accoucheuse à prêter serment et à s'engager à assister les femmes en couches, à appeler le chirurgien dans les cas difficiles, à ne pas dévoiler les secrets des familles, à ne jamais avoir recours à la superstition. C'est donc une assurance de bonnes mœurs que l'on réclame de la sage-femme et non des compétences. Cela ne signifie pas pour autant que la sage-femme soit dépendante ou soumise au curé. Dans une population aussi turbulente que celle de Sucy, la matrone est un personnage avec lequel il faut compter. En quarante ans d'exercice, Marie Ledoux a mis au monde 1260 Sucyciens, plus de deux fois la population de la ville... Sa fille, qui l'a aidée avant d'exercer seule, 1846 ! Forte de sa position et de sa respectabilité, Marie Ledoux n'hésite pas à s'opposer au curé qu'elle soupçonne de fourager dans le tronc de la confrérie de la Vierge. Pour cette raison elle lui refuse la clé du tronc et profère « des remarques indécentes et non permises dans une église, ce qui a causé scandale et mauvais exemple ».

A Sucy une sage-femme succède à une autre. La passation des pouvoirs se fait en présence du syndic, lors d'une assemblée de la communauté paroissiale. C'est ainsi que Marie-Jeanne Aubert, femme d'Alexandre Buisson, succède à sa mère, Marie Ledoux "qui exerça 40 ans à Sucy et dans les villages voisins". A cette date, la Buisson exerce déjà depuis vingt ans, mais elle devra se soumettre à l'examen dix ans plus tard, après 30 ans d'exercice pour obtenir la maîtrise. Ainsi feront les autres. Le siècle des lumières imposera davantage d'exigences et de savoirs, et au XVIIIe siècle Sucy aura toujours une maîtresse-sage-femme, parfois assistée d'une simple sage-femme en train de parfaire sa propre formation. Il fallait, pour être reçue maîtresse-sage-femme, avoir accompli deux ans d'apprentissage, et s'être soumise à un examen d'une épreuve devant un seul chirurgien membre d'une communauté de chirurgiens.

Généralement, le savoir-faire se transmet de mère en fille, la fille accompagnant d'abord sa mère pour l'aider. Leurs connaissances sont donc uniquement empiriques. Nous n'avons aucune trace d'un enseignement à Sucy utilisant les méthodes de madame du Coudray. Mais sans l'avoir personnellement manipulé, ces maîtresses-sages-femmes, femmes de chirurgiens-accoucheurs en avaient certainement entendu parler et ont dû pratiquer leur art en s'efforçant d'intégrer les pratiques nouvelles afin de se former à une meilleure pratique. Pourtant, aucun matériel spécifique n'a été mentionné dans leurs inventaires après décès. Il est vrai qu'il suffisait de peu de chose : des seringues, quelques potions, des ciseaux, des pansements, un cordonnet et de l'eau bénite.

Sucy fut aussi bien pourvu en sages-femmes qu'en chirurgiens. D'ailleurs la plupart d'entre elles appartenait à des familles de chirurgiens. Déjà maître-chirurgien, Jean Corbin reçut en 1749 le grade d'accoucheur. Sa femme et sa fille furent toutes les deux maîtresses-sages-femmes ainsi que les femmes de Gratien Lande et de Jean Coqueval. La sage-femme Marie Ledoux fut la nourrice du fils d'un docteur en médecine parisien qui n'avait sans doute que l'embaras du choix d'une nourrice. Au contact du milieu médical parisien, elle a pu s'ouvrir à une compréhension plus élevée des problèmes, à une meilleure technique aussi. En progressant dans son savoir faire, elle a servi d'intermédiaire culturel.

Accouchement et infanticides

Mettre un enfant au monde a beau être une chose naturelle, la femme qui accouche a bien des raisons de redouter ce moment. "La femme enceinte a toujours un pied dans la tombe", dit le proverbe, et cela pouvait se vérifier tous les jours dans les campagnes vouées à un obscurantisme qui restera encore très marqué au siècle des lumières.

Il y a bien sûr des accouchements heureux. Tout se passe normalement et la famille se réjouit lors du baptême. C'est souvent le cas dans les familles aisées qui peuvent faire efficacement assister la parturiente. Madame de la Guette fut heureuse de la naissance de ses dix enfants, Jacques-Claude Henry (?) invita toute la garde de Sucy à partager la joie que lui avait apportée la naissance de sa fille.

Mais nous sommes là dans des milieux aisés où des difficultés pouvaient d'ailleurs se présenter comme partout. Mais dans les familles pauvres, un enfant de plus n'était pas forcément considéré comme une bénédiction, et les conditions de vie des femmes enceintes augmentaient les risques de l'accouchement.

Un grand nombre de servantes employées dans les châteaux de Sucy venaient d'ailleurs et se retrouvaient donc sans soutien et particulièrement exposées. En 1672, deux accouchements sont évoqués, mais ils présentent une particularité car tous deux débouchent vraisemblablement sur des infanticides. Dans les deux cas il s'agit de servantes victimes d'un séducteur. Enceintes elles essaient de cacher leur grossesse le plus longtemps possible. C'est dans l'étable que la femme de Pierre le Loup retrouve une servante "toute sanglante". Aucune trace d'enfant, cependant : "si elle en a eu un, je ne sais pas ce qu'elle en a fait, je ne l'ai point trouvé".

Cette navrante relation nous introduit dans le domaine des tabous et des secrets, et l'on pressent que ce n'était pas rare dans un monde où les mentalités

et les conditions de vie condamnaient les plus vulnérables. Madeleine Camus accouche honteusement dans la maison de Pierre le Loup, sans sage-femme, dans un climat effrayant : la nuit, devant les flammes du foyer, allongée dans son sang sur les dalles, hurlant des imprécations sous le regard de son séducteur muré dans son indifférence et rejetant toute responsabilité. La femme le Loup dit “avoir reçu (l’enfant) dans son tablier et qu’elle (l’)avait porter enterrer dans son jardin”. Mais à sa soeur, elle avoue “qu’après l’accouchement le dit enfant (fut) mis dans le fumier”¹².

Nous touchons ici le fond de l’obscurantisme. L’évolution des conditions de vie, des moeurs, des mentalités, font qu’aujourd’hui nous ne pouvons croire que ces horreurs n’étaient pas des exceptions. Réprouvées, condamnées, elles étaient pourtant le lot de la misère, de la crainte et de l’ignorance, autant de choses courantes à cette époque, et partout.

Il semble qu’à Sucy le Chapitre de Notre-Dame ait exercé un contrôle permanent afin de garantir aux habitants les soins nécessaires. Le personnel de santé devait présenter des garanties de formation et de bonnes moeurs, il était en nombre suffisant et si les résultats obtenus n’ont pas été à la hauteur souhaitée, cela était dû essentiellement à l’insuffisance des connaissances de l’époque et à l’inefficacité des moyens utilisés, mais l’encadrement, lui, était déjà bien en place.

FRANÇOISE BALARD
(SHAS)

Lettre de réception de la Dame Landes comme maîtresse sage-femme

Isaac Gourfaud, professeur administrateur royal et en chirurgie chirurgien en chef de l’hôpital des petites maisons de l’Académie royale de chirurgie (...) à tous ceux qui les présentes liront, savoir faisons que sur la requête à nous présentée par Marie-Claude Cuignet, femme de Gratien Landes, chirurgien à Sucy-en-Brie, âgée de 36 ans passés, faisant profession de la religion catholique apostolique et romaine contenant qu’elle s’est appliquée à l’étude de l’art des accouchements et a acquis la capacité nécessaire pour exercer le dit art et que désirant se faire recevoir maîtresse sage-femme pour les lieux de Sucy, luy suppliant de lui donner préparer pour être procédé à ses examens et interrogatoires (...) les examinateurs l’ont trouvée capable. En conséquence, nous avons la dite

Marie Cuignet femme du Sieur Landes reçue et admis, recevons et admettons maîtresse sage-femme pour les lieux de Sucy-en-Brie seulement et non ailleurs y exercer les arts des accouchements, avoir les marques ordinaires et accoutumées, jouir des mêmes droits et privilèges dont jouissent et doivent jouir les autres maîtresses sages-femmes, à la charge néanmoins que dans les accouchements laborieux et où il y aura danger pour la mère ou pour l'enfant, elle sera tenue d'appeler l'un des membres du collège de chirurgie de Paris pour luy donner ses conseils et qu'elle ne pourra bouger son domicile ny aller s'établir ailleurs sans notre consentement par écrit le tout à peine de nullité des présentes. Et avons de la dite femme Landes pris et reçu le serment à nous requis.

NOTES

- 1) AD 94, E12 du 18-2-1652.
- 2) AN S.399 p.7.
- 3) AD 94 E 21 du 19-6-1780.
- 4) AD 94 E 14 du 3-3-1668.
- 5) AD 94 E 21 du 28-10-1788.
- 6) AD 94 3 EI 25 du 9-2-1792.
- 7) AD 94 B8 (94-57).
- 8) AD94 E20 du 5-10-1772.
- 9) AD 94 3EI (1) IAD du 28-12-1668.
- 10) AD 94 B22 du 23-11-1704.
- 11) "Prostitution, diffamation et vie quotidienne dans un village de banlieue sous l'Ancien Régime (Sucy-en-Brie, 1672)", *Paris et Ile-de-France, Mémoires*, publiés par la Fédération des Sociétés Historiques et Archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, tome 39, 1988.
- 12) *ibidem*, p.166.